

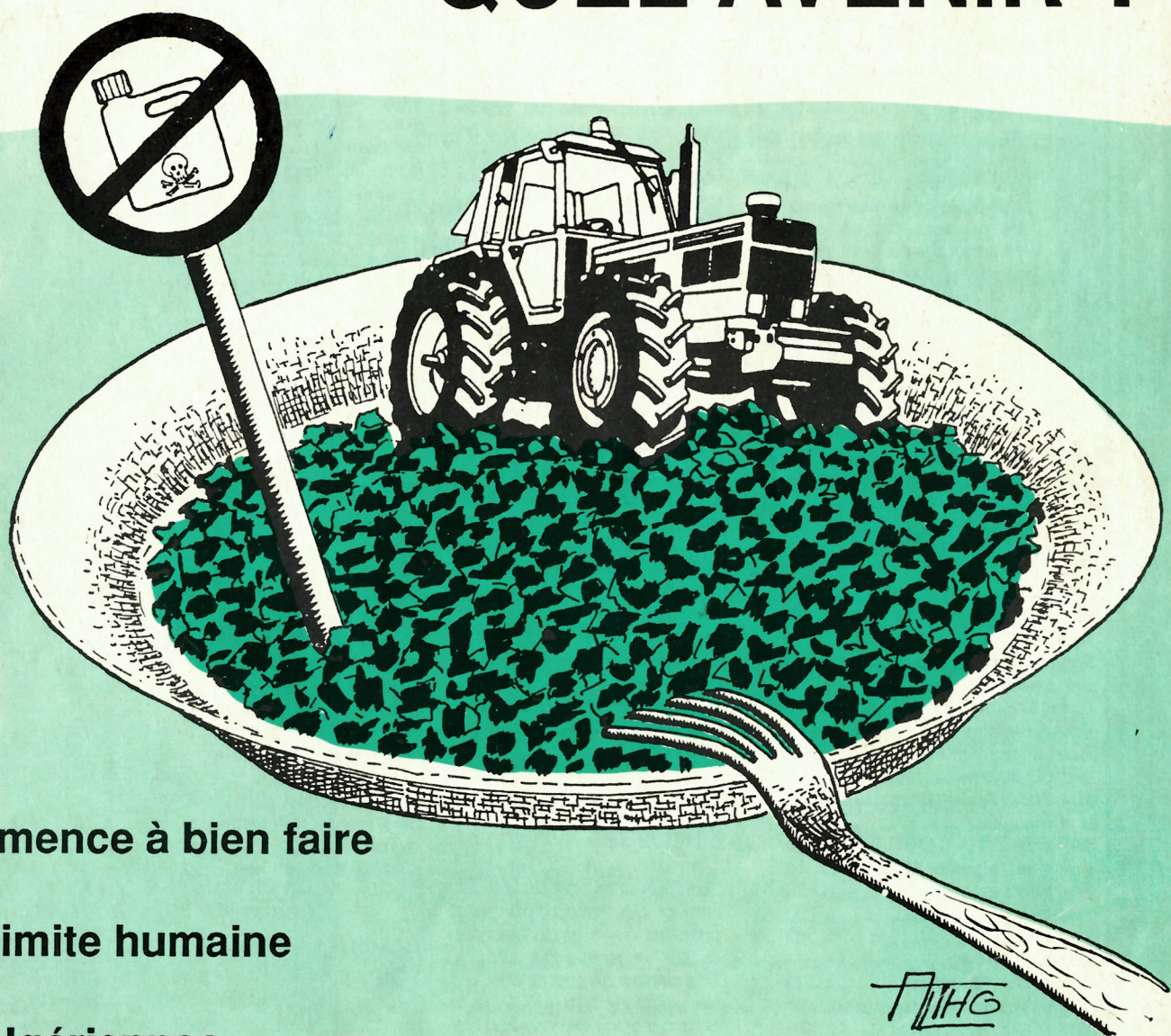
SILENCE

ÉCOLOGIE
ALTERNATIVES
NON-VIOLENCE

N°133
SEPTEMBRE 90

14 F

AGRICULTURE BIO. : QUEL AVENIR ?



Sacs commence à bien faire

Malville : limite humaine

Femmes algériennes

De la propriété à l'écogestion

THIHO

ALTERNATIVES

FORMATION EN AGRI BIO

Une formation de 360 heures "conduite d'une exploitation en productions agrobiologiques" se déroulera d'octobre 90 à mars 91 (les lundis et mardis). Le stage est ouvert aux titulaires d'un BEPA, BPA ou BTA ou aux personnes justifiant de deux années de pratique professionnelle agricole. Contact : CFPPA du Fresne, BP 3627, 49036 Angers Cédex 01, tél : 41 66 74 69.

RENDEMENTS DU BIO

René Dumont va devoir réviser son jugement. Il s'est toujours opposé à l'agriculture biologique sous prétexte que le plus urgent était de fournir de la nourriture à tout le monde et que pour cela, il fallait augmenter les rendements. Une étude publiée par l'Académie des Sciences aux Etats-Unis trouve que les rendements en agriculture biologique sont sensiblement les mêmes qu'en agriculture chimique. Une autre étude réalisée par des chercheurs israéliens en Europe du Nord et aux Etats-Unis ne trouve qu'un écart de 12 % en moyenne... mais avec des résultats excellents dans le domaine de l'élevage. (source Quatre Saisons)

Sommaire

Bref alternatives	2
Plus bio que moi, tu meurs.....	4
Agri bio en questions.....	6
Burkina bio.....	6
Bref environnement	8
Cornillon/Oule.....	11
Sacs plastiques.....	12
Bouteilles consignées.....	13
Bref nucléaire	14
Malville : limite humaine.....	16
Bref énergies	18
Bref paix	19
Femmes algériennes.....	20
Bref femmes	22
Annonces	22
Bref société	23
Ecogestion et droits de l'homme.....	24
Bref politique	26
Bref santé	27
Bref tiers-monde	27
Livres	28
Courrier	30

PSEUDO-INSECTICIDE BIO

Le "TyraX" est apparu depuis peu dans les salons écolos comme le super-insecticide écolo. Or depuis, des laboratoires ont signalé la présence dans ce produit de perméthrine, un insecticide artificiel bien connu pour ses propriétés cancérigènes. (source Quatre Saisons)

GUIDE ALTERNATIF EN VUE

Régulièrement, le projet d'un guide alternatif voit le jour. Le Centre du Fraysse qui organise les Rencontres Alternatives et le Salon Vivre et Travailler Autrement, en relation avec de nombreuses sources d'information (dont Silence), prépare un guide qui devrait paraître vers la fin de l'année. Si vous voulez vous y exprimer, prenez contact avec eux : Editions du Fraysse, 46170 Castelnau-Montratrier, tél : 65 21 96 66.

ECO-CONSEIL : UN MANUEL POUR TOUS

Le WWF Suisse vient d'éditer une pochette contenant 19 fiches pratiques recensant les problèmes et leurs solutions écologiques dans notre pratique quotidienne : jardinage, habitat, entretien, documentation, protection du bois, énergie, recyclage, lessives, peintures et vernis, déchets, piles, etc... Ce dossier peut être commandé contre 22 FS (+ port) (soit environ 90 F) à : WWF Suisse, 14 chemin de Poussy, 1214 Vernier, Genève, tél : 022 / 782 71 51.

PARIS : AGRANDIR LA CHOUETTE

"La Chouette" est un restaurant chouette où l'on peut prendre le temps de discuter et de se rencontrer. Après une année de recherche, un nouveau local a été trouvé pour agrandir cet espace de convivialité... mais un pas de porte onéreux bloque le projet. Une souscription est donc

lancée pour pouvoir acquérir ce nouveau local. Contact : La Chouette, 120 rue de Crimée, 75019 Paris, tél : (1) 42 45 60 15.

GUYANE : PREMIER JOURNAL ECOLO

Il n'est pas encore bien gros mais il promet : "Le pou d'Agouti" est un journal qui démange. C'est le premier journal écolo qui voit le jour en Guyane. 40 pages demi-format pour 10 F à commander à : Le Pou d'Agouti, PK2 route de Saint-Jean, 97320 Saint-Laurent du Maroni.

CLERMONT-FERRAND : LA TERRE EST UN ETRE VIVANT

L'association Gaïa Terre Vivante organise le deuxième congrès international sur ce thème du 5 au 7 octobre. Parmi les intervenants : Jacques Grinevald (philosophe suisse), Jean Marc Varez (Fondation Cousteau), Dominique Martin (WWF), Agnès Bertrand et Gille Nivet (Europa), Philippe Desbrosses (agriculteur bio), Bernard Benson (Livre de la Paix). Contact : Gaïa Terre Vivante, 8 avenue du Général Leclerc 63110 Beaumont, tél : 73 93 65 71.

BORDEAUX : AIDER L'EN DEHORS

La librairie associative et libertaire "L'en dehors" existe depuis dix ans à Bordeaux. La situation financière s'est dégradée à la suite des demandes de remboursement des fonds placés au début de l'initiative, l'obligation de changer de locaux, la multiplication des impôts... Une souscription est donc lancée pour rétablir l'équilibre : L'En Dehors, 6 rue St-François, 33000 Bordeaux, tél : 56 92 17 78.

THAON LES VOSGES : FOIRE BIO

Les 15 et 16 septembre 90, aura lieu à Thaon-les-Vosges, la sixième foire régionale du pain, du vin et du fromage

éco-biologiques. 120 expositions sur 2000 m2. Information : tél : 29 37 07 07.

ALPES MARITIMES : NOTRE ECOLE

"Notre école" regroupe, depuis 1976, des enfants de 3 à 10 ans dans une classe unique regroupant enfants, parents et intervenants. Autour de la pédagogie Freinet, l'enseignement est assurée par une enseignante formée à cette méthode. Pour en savoir plus : Collectif éducatif "Notre école", 43 montée de Trigan, 06610 La Gaude, tél : 93 58 33 31.

LOT ET GARONNE : HORIZON VERT

Le deuxième salon Horizon Vert se déroulera du 21 au 23 septembre 90 à Villeneuve-sur-Lot. Au programme : exposition commerciale, forum associatif, conférences, débats, ateliers, expositions, spectacles, restauration biologique. Contact : Lot et Garonne Ecologie, BP 208 47305 Villeneuve Cédex, tél : 53 70 14 16 ou 53 40 24 31.

ALLIER : FOIRE BIO D'YZEURE

La 6ème foire écobioologique organisée par Nature & Progrès à Yzeure, dans l'Allier, se tiendra les 15 et 16 septembre. Outre les stands, le programme des conférences portent sur "les médecines douces : pourquoi faire ?", "l'eau : état d'alerte", "Quelle agriculture demain ?", "les déchets". Programme complet : Nature & Progrès, J.Rocher, Le petit Guet, 03400 Toulon sur Allier, tél : 70 20 58 31.

NORD- PAS DE CALAIS FETE DU TOURNESOL

Le 22 et 23 septembre se tiendra, à Seclin, la fête régionale des Verts du Nord-Pas-de-Calais avec au programme un tournoi de foot (!), des spectacles pour enfants, des stands, des expos, un spectacle avec Tri Yann, une rencontre avec les députés européens et un concert de rock local. Contact : Les Verts, 2 rue Claude Bernard, 59000 Lille.

ANCIENS NUMEROS

- 98 **Malville : la fin**, Immeuble collectif solaire , la fin de l'AFME, EDF new-look, fuite à La Hague, Menus Alternatifs (3), Créer sa monnaie, Manœuvres en RFA, Paris-Dakar, etc..... 10 F
- 99 **Krach boursier**, Centre de Paix en RFA, Santé et habitat, PCB, nuage à Nantes, bras de fer à Malville, Framatome, expulsions, plan de paix en Amérique Centrale, ventes d'armes à l'Iran 12 F
- 100 **Accord de désarmement**, RMI, ozone(2), Hienghène, Lait maternel, antiracisme, candidat colonies, arrêt de Malville, prisons, financement des partis, droit des aliénés, centre de paix à Lyon 12 F
- 101 **Chasse aux kanak**, ozone(3), Stress, RMI (2), Palestine, nucléaire et tiers-monde, Juquin 12 F
- 105 **Revenu social**, Thélème, Kanaky, Ozone (4), Agir Ici, ACRO, Mai 68 12 F
- 108 **Population danger** (1), escargot bio, écologie en URSS, Toxicomanie involontaire, infirmières, décroissance, Ibrahim Souss, pollution de l'espace 12 F
- 109 **Chauffage électrique**, ozone (5), écologie en Hongrie, référendum kanaky, nucléaire et opinion publique, Malville, population danger (2), objection à l'aménagement 12 F
- 110 **Sport et politique**, tour de sol 88, Environnement et europe, écologie au Brésil, Amnesty, Chère voiture, pédagogie non-violente 12 F
- 111 **Désarmement chimique**, Chimie et écologie, Malville, champignons radioactifs bio-gaz, après Protex, militante pour la paix, Paris-Dakar 12 F
- 114 **Notre avenir à tous**, Max siméoni, Malville, Verts brésiliens, usine de DPCB, Déchets toxiques, SIDA, Avenir nucléaire, nationalismes en URSS, travailleuses familiales (1) 12 F
- 115 **Barrages**, Nogent, Malville, Cun du Larzac Afrique du Sud, travailleuses familiales (2) 12 F
- 117 **Eoliennes**, Fessenheim, Spiruline, Autoroutes, OTAN au Québec, Loire Vivante, Jonathan, Verts Portugais 12 F
- 120/121 **Gaïa**, Autre sommet, CRII-Rad, Nogent/Seine Malville, Tjibaou, Nobels alternatifs, chasse et non-chasseurs, objection, désarmement, femmes et désarmement, PCB, militants-prohètes 18 F
- 122 **Golfech**, Sara Parkin (1), Politique de l'énergie, Sécheresse et barrages, écologie en URSS, économie et environnement, mosquées, le temps des bétonneurs (1) 12 F
- 124 **Soulèvement palestinien**, l'erreur automobile, industries vertes, biotechnologies, Survie, Paris-Dakar, Kanak 12 F
- 126 **Ecologie à l'Est**, ambiance à Berlin, Nicaragua, Ecologie et droits de l'homme, Paix à Jérusalem . 12 F
- 127 **L'eau en voie de disparition**, Ardelaine, Jour de la Terre, pollution à Mexico, Nucléaire en chute, écologie à l'Est (2) 12 F
- 128 **Azouz Begag**, Première droguerie bio, déchets toxiques, terreur écologiste, écologie en Roumanie, coop au Japon, Nicaragua, menaces climatiques, faillite de l'étatisme, 12 F
- 129 **Malaisie**, plastique (2), démocratie au Sud, Ökobank, Confédération paysanne, Tchémobyl 14 F
- 130 **Métaux lourds** (1) , construire en terre, forêts tropicales, femmes et europe (1), forêt de Saoû, plastiques (2) 14 F
- 131/132 **Dossier Energies renouvelables** , mutuelle autogérée en Italie, agri bio au Brésil, langage et soumission, nucléaire et effet de serre, plastiques (3), métaux lourds (2), barrage de la Borie, Femmes et santé, Femmes et Europe (2), Verts européens, Sérica, Couarail 25 F

Joindre un chèque correspondant aux numéros demandés. L'envoi est fait lors de la sortie du numéro suivant.

Les numéros ne figurant plus cette liste ne sont plus disponibles.

EDITORIAL

Bio ! Logique !

Depuis le début de l'année, les projecteurs de l'actualité se sont braqués sur la dégradation de l'état de l'eau et, par là même, sur les conséquences néfastes pour notre environnement de l'agriculture productiviste. L'agriculture "classique" représente 99 % de la production en France et c'est d'abord dans cette direction qu'il faut agir.

Les agriculteurs doivent prendre conscience de leur responsabilité même si l'appât du gain et leur endettement auprès des banques ne parlent pas en faveur de l'environnement. Il est pourtant urgent d'orienter l'agriculture conventionnelle vers des procédés plus écologiques en limitant les apports d'azote, en utilisant les traitements chimiques uniquement pour le curatif (1). Nous pouvons aussi compter sur les industriels pour mettre au point des produits moins nocifs pour l'environnement. Rhône-Poulenc, Sandoz et les autres firmes qui ont poussé à l'utilisation massive d'engrais et de pesticides dangereux ne vont certainement pas louper l'occasion de conquérir un nouveau marché, celui des produits "écologiques" (2).

D'un autre côté, le développement de l'agriculture biologique doit être favorisé. Des aides, la bio en reçoit au compte-goutte : chaque organisme gestionnaire de mention, présent dans la commission nationale de l'agriculture biologique (là où est décerné le logo AB) dispose d'une somme modique pour mettre en place un plan de contrôles. Combien de temps faudra-t-il attendre pour que le service de répression des fraudes, assisté de représentants des consommateurs et des professionnels de la Bio prennent en charge le contrôle pour chaque organisme gestionnaire de la mention en France.

Le secrétaire d'Etat à l'Environnement et le ministre de l'agriculture ne doivent pas se contenter de belles déclarations et de quelques projets pilotes : *"Il est temps que leurs sous aillent verdier les champs prétendant aux méthodes douces de l'agriculture biologique !"* (3)

Hervé PRAT

(1) Les arbres fruitiers subissent actuellement entre 15 et 25 traitements selon les variétés et les régions.

(2) Voir article d'Ibrahim Carbonare "Industries : le vernis vert" dans Silence n°124, décembre 1989.

(3) Extrait de "Phare ouest", bulletin de liaison des coops bios du grand ouest, 8-rue de Veillenec, 29460 Daoulas.

ALTERNATIVES

PLUS BIO QUE MOI, TU MEURS

(1) Nous leur avons mis une étoile dans la liste qui suis.
(2) CAF, 31 rue de Seine, 14000 Caen.

Les produits de l'agriculture biologique sont très demandés par les consommateurs, prêt à payer plus cher s'il le faut, pour obtenir des produits de qualité. Mais alors que la demande est chiffrée à 5 % du marché, l'offre atteint tout juste 1 %. Cette situation est issue de

tionale De la Culture Biologique). Cet organisme gestionnaire rompt avec la société en 1971. Cette scission s'accompagne de la création d'une autre firme liée à l'organisme gestionnaire dissident. Au total, la société Lemaire a donné naissance à trois nouveaux organismes : outre la

L'agriculture biologique a une histoire mouvementée et ce n'est pas fini !

l'histoire cahotique d'un mouvement où sont confrontés les arguments commerciaux, éthiques et même politiques.

Une histoire complexe

Depuis le début des années 60, l'agriculture biologique a vu son développement lié à deux stratégies opposées. La première tendance voulait s'appuyer sur la création de structures commerciales et la seconde voulait rester indépendante. Ces deux perspectives antinomiques vont être représentées par deux groupes : Lemaire Boucher créé en 1963 et Nature et Progrès qui se crée l'année suivante.

Le premier groupe axera son développement sur la commercialisation des fertilisants. La société Lemaire Boucher base sa méthode de culture sur l'apport en lithothame : algues calcaires broyées et séchées. Elle aura jusqu'à 1500 adhérents en 1970. En 1966 est créé un organisme gestionnaire de mention parallèle à la société : FNDCB (Fédération Na-

FNDCB, la FESA (Fédération Européenne des Syndicats d'Agrobiologistes - 1972) et l'UNIA (Union Nationale Interprofessionnelle de l'Agrobiologie - 1982).

Nature et Progrès s'est développée en rassemblant les producteurs et les consommateurs désireux d'échapper à toute pression commerciale. Elle décernera des mentions à partir de 1973. En 1978, l'ACAB (Association des Conseillers en Agriculture Biologique) est créée dans le but d'apporter un soutien technique aux agriculteurs. Au départ, cette organisation est très proche de Nature et Progrès.

En 1980, la filière biologique va se compléter et se structurer avec la création de deux organismes : l'UNITRAB (UNION nationale des TRANSformateurs et des distributeurs de produits de l'AGriculture Biologique) et le CINAB (Comité Interprofessionnel National de l'AGriculture Biologique). Le CINAB rassemblait les différents maillons de l'agriculture biologique (production, distribution, consom-

mation) dans le but d'une meilleure organisation. Mais le manque de démocratie dans les prises de décisions et l'influence trop prononcée de la tendance commerciale ont amené de nombreux organismes gestionnaires de mention (1) ainsi que l'UNITRAB à quitter le CINAB pour fonder la CAF (Coordination de l'Agriculture biologique Française) (2) en 1989.

La CAF a pour objectif d'organiser l'ensemble de la filière bio, avec avant tout une volonté de transparence au niveau du contrôle. Le cheval de bataille de la CAF est la COMAC (COMmission Mixte d'AGRément et de CONTRôle), dont le contrôle au niveau local est effectué par un technicien indépendant des structures commerciales. Elle propose de raisonner globalement le développement de l'agriculture biologique en regroupant les différents partenaires (producteurs, transformateurs, consommateurs).

Une reconnaissance officielle

Parallèlement à cette évolution agitée du petit monde de la bio, une reconnaissance officielle va s'imposer petit à petit. En 1980, une loi d'orientation agricole est votée, elle est complétée par le décret du 10 mars 1981 qui définit l'homologation des cahiers des charges. Il faudra attendre 1983 pour que le Ministère nomme les membres de la commission nationale d'homologation et 1984 pour qu'un logo commun à toutes les méthodes d'agriculture biologique soit adopté (logo AB). En 1986, le cahier des charges de Nature et Progrès pour les produits végétaux non transformés est le premier à être homologué. Actuelle-



ment, quatorze organismes gestionnaires de mention ont été acceptés :

- Demeter (3)
- Nature et Progrès *
- Biofranc *
- Biobourgogne * (régional)
- Syndicat du Gers * (régional)
- Simples * (plantes médicinales)
- Paysan biologiste *
(géré par la FNDCB)(4)
- Terre et Vie (géré par FESA)
- Biocelte Océan
(géré par Bioplampac)
- France nature (géré par ANAAB)
- EAP
- UNIA (issu de Lemaire-Boucher)
- ABF
- SNAS.

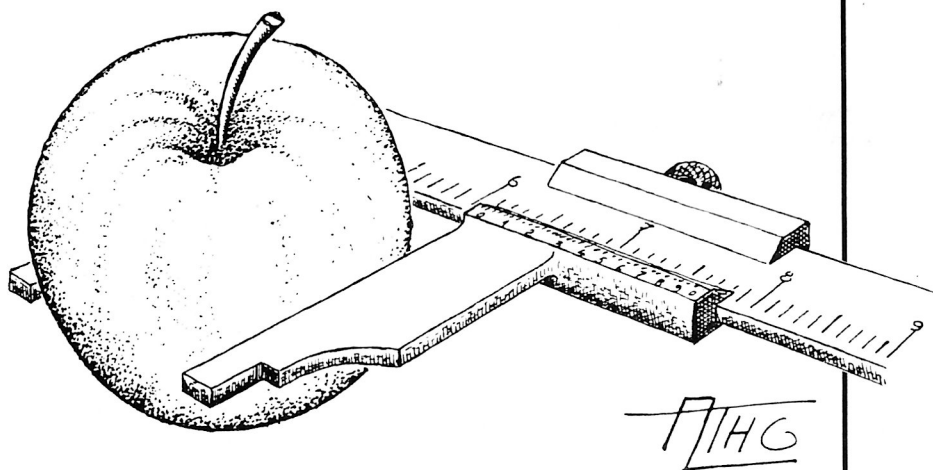
Les premiers (avec des étoiles), regroupés dans la CAF, sont les plus crédibles car ils acceptent des contrôles indépendants par le biais des COMAC. Les autres ne pratiquent que des contrôles internes qui n'offrent pas la même garantie aux consommateurs. Le dernier, la SNAS, partenaire de la Vie Claire, vient d'obtenir l'homologation. Cette reconnaissance ne va certainement pas renforcer la crédibilité du logo AB.

S'organiser localement

La COMAC est désormais un terme que l'on associe avec l'agriculture biologique. Mais ce terme a été repris par des grandes marques pour leurs propres organismes de contrôle interne. Les seules qui nous intéressent ici sont les COMAC communes à plusieurs mentions, seules à être véritablement indépendantes.

Le rôle des COMAC est de donner son avis à l'organisme gestionnaire sur l'attribution et le retrait de la mention aux agriculteurs. Grâce à son aspect local, les jugements portés par la COMAC tiennent compte des réalités agricoles de la base. Ce travail au niveau local peut déboucher sur des propositions de modification des cahiers des charges au niveau national. La COMAC est mixte, composée pour moitié de producteurs locaux de chaque organisme gestionnaire et de groupes de consommateurs : coopérative, syndicat...

La COMAC est donc un ins-



trument bien adapté pour la concertation, le contrôle et même la défense des intérêts de la profession agrobiologiste. Ce dialogue local est fondamental pour éviter tous les risques de dérapage et favoriser la demande croissante des consommateurs pour les produits issus de l'agriculture biologique. L'engouement du public incite les trusts à s'intéresser davantage à ce mode de culture qui pourra dégager d'importants bénéfices. A terme, pour les agriculteurs bio, les mêmes schémas d'intégration que dans le secteur "classique" peuvent se reproduire s'ils ne s'organisent pas rapidement entre eux pour garder le contrôle de leur production et en assurer la mise en marché.

Pour l'instant, la défense des agriculteurs bio reste dispersée. Il existe bien un syndicat spécifique aux agrobios : la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture biologique) (5), mais ses moyens sont limités pour pouvoir agir efficacement. La plupart des organismes gestionnaires ne lui apporte qu'un soutien moral ! L'organisation de la FNAB s'appuie au niveau local sur les groupements d'agriculteurs biologiques, les syndicats départementaux ou régionaux. Les objectifs de la FNAB sont d'aider à l'organisation du marché en stimulant la création de coopératives de producteurs ou de GIE (Groupement d'Intérêt Economique), de favoriser le développement de la bio en mettant en place, avec la participation des chambres d'agriculture, des stages de formation à l'agriculture biologique et de transmettre toute information provenant des pouvoirs publics. La FNAB au niveau national a mis en place des commissions techniques spécialisées permettant aux

producteurs des quatre coins de la France de se retrouver pour débattre de problèmes techniques ou de législation (commissions céréales, viticulture...)

Risque de récupération

Avec la reconnaissance de l'agriculture biologique et l'homologation de quatorze mentions, le terrain d'action des agrobios va devoir se porter autant sur le terrain social qu'environnemental. En effet, si l'intérêt du public est croissant pour les produits bios, les industriels, avec leurs gros moyens, reprendront à leur compte la promotion de l'agriculture biologique et les parts de marché. Le développement d'une agriculture biologique de type industriel qui réponde au cahier des charges de la commission nationale d'homologation est tout à fait envisageable. Dans ce cas, la philosophie écologiste qui devrait être pleinement intégrée au projet de développement de la "bio" serait niée :

- maintenir un tissu rural vivant et diversifié
- assurer un développement régional qui tient compte des potentiels locaux,
- déconcentrer les productions...

C'est au niveau des structures de base qu'il faut continuer à dialoguer, entre producteurs et consommateurs pour s'organiser et garder la maîtrise du développement de la bio.

Hervé PRAT

Pour en savoir plus : Nature et Progrès, c/o Michèle Mus, 1 rue Henri Fabre, 84000 Avignon, publie un bimestriel. Abonnement pour un an : 140 F. Commander le numéro 100 (avril 88) qui propose de nombreux textes de réflexion.

(3) produits cultivée en biodynamie selon les méthodes des anthroposophes, pronant une approche globale : polyculture-élevage. Elle tient aussi compte des influences cosmiques.

(4) Cet organisme est en voie de signer la convention COMAC.

(5) FNAB, 31 rue de Seine, 14000 Caen.

LE BURKINA-BIO

Le Burkina-Faso est un des pays les plus pauvres du monde avec un revenu par habitant de l'ordre de 1000 F par an. En 1987, Sankara, l'homme du renouveau disparaît, remplacé par le "roi" Campaoré 1er. Les Mercedes

village de Zaghtouli, à 12 km de la capitale Ouagadougou.

Une expérience réussie

Zaghtouli compte 3500 habitants, quelques jardiniers, un vieux

Pendant quelques années, le Burkina Faso a été le centre de l'expérimentation de l'agriculture biologique appliquée dans la lutte contre la désertification. Le coup d'état de 1987 n'a pas tout supprimé.

peuvent ressortir des garages. Exit le Ministère de la question paysanne. Exit la commission à l'agrobiologie.

En 1990, la Haute-Volta s'appelle toujours "Burkina-Faso" qui signifie "hommes intègres"... Il n'y a que la foi qui sauve. Le Burkina est le théâtre d'action d'une multitude d'ONG, Organisations non gouvernementales, et les projets y fleurissent souvent aussi vite qu'ils y meurent.

En 1985, au centre de formation de Gorom-Gorom, centre monté par l'association "Point-Mulhouse", selon les méthodes mises au point par Pierre Rabhi (1), quelques centaines de personnes ont été formées. Aujourd'hui le centre n'existe plus mais certaines personnes continuent le développement de l'agriculture biologique comme dans le

Les productions sont destinées, par la proximité des lieux, à Ouagadougou. Certaines productions ne sont jamais mangées par les producteurs, même en période de disette : petits pois, haricots, fraises... L'alimentation principale est constituée du tau, une bouillie épaisse obtenue à partir du mil.

En 1985, l'institutrice du village, Reine, cherche à mettre en place un jardin scolaire et suis un stage de formation auprès de Théo et Ibrahim Ouédraogo, deux formateurs issus de Gorom-Gorom. Rentrée au village, elle diffuse auprès d'un groupe informel de jardiniers, ses récentes acquisitions en arrosage limité et compostage. Les jardiniers sont attentifs car ils constatent que l'emploi d'engrais chimique brûle les plants et achève la latérisation.

Carole Poisson, normande, qui connaissait Théo et Ibrahim vient visiter le jardin de Reine. Cherchant une conseillère pour une agriculture qui respecte la terre, Carole va s'y installer. Elle y restera 4 ans. Elle prend contact avec une ONG Suisse "Frères de nos frères" (dissidence de Frères des Hommes) (3) qui, après étude, accepte de financer le projet.

La première année est une année d'essai sur le compostage et une prise de connaissance. La deuxième année, un groupe s'officialise : "Nawamanegdo" (qui signifie "ensemble, on peut tout faire", toujours le poids des mots). Un espace maraîcher de 6 hectares est mis en place en aval du barrage, irrigué par celui-ci et par 3 puits. Il est complété par la création d'un bosquet de 2 hectares.

barrage datant de 1968, un crocodile de la même époque, quelques baobabs décharnés où se perchent les vautours, une terre latérisée (2) et de 600 à 800 mm de pluie entre juin et septembre.

Carole, l'animatrice, Reine, l'institutrice et tout le groupement.



(1) Voir interview de Pierre Rabhi dans Silence n°92 - mai 87.

(2) Les terres dénudées après déforestation sont lessivées par les pluies violentes : le sol perd son humus. L'évaporation du sol fait ensuite remonter à la surface les sels minéraux qui forment une couche stérile : la latérite.

(3) Frères de nos frères, 22 rue M. Chamet, 1208 Genève.



André regarde son compost "frais" sous un manguiers.

Malgré la tradition de laisser les chèvres errantes, la troisième année, il est décidé de cloturer l'espace. Carole entreprend avec les femmes du village, une micro-réalisation solaire pour le séchage des mangues. Celles-ci sont coupées en dés et mises à sécher. 240 kg de fruits donnent 20 kg de mangues séchées qui seront écoulés dans des coopératives normandes et bretonnes. On expérimente aussi un compost selon la méthode de Pierre Rabhi. Ce compost sert ensuite aux cultures vivrières (mil et sorgho).

Le groupement se choisit deux maraichers qui, avec l'aide du financement de l'ONG, viennent durant un mois dans une famille de maraichers bios de la Manche. Le séjour pour Félix et André sera inoubliable, la confrontation des cultures aussi. Les graines, techniques, tout sera partagé et scrupuleusement noté. L'année suivante, le couple normand rendra la visite en allant au Burkina. Ce genre de stage est habituellement réservé aux techniciens. Là, ce sont les villageois qui ont préféré se prendre en main.

La quatrième année, quinze familles utilisent le périmètre et quinze autres suivent les activités et méthodes en gardant leurs propres parcelles. Carole essaie d'intervenir de moins en moins, laissant le groupement s'autonomiser, tirant encore quelques ficelles quand des difficultés surviennent.

Cette année-là, grâce au compost, le sorgho d'André fait trois mètres de haut. Son vieux, dubitatif, comme tous les anciens, face à tous ces bouleversements et remue-ménages, a rendu son verdict : il a offert à son fils la dernière parcelle qu'il cultivait. La partie est gagnée : le projet ne s'écroulera pas quand l'animateur aura le dos tourné.

Cultiver dans le respect des cultures

Ici, pas de spectaculaire. L'efficacité réside sans doute, d'abord dans la discrétion, la patience et l'intégration. Carole s'est, au départ, installée chez une des familles du village, écoutant, partageant mais toujours en retrait, attendant les questions, voire les suscitant, mais sans jamais tomber dans la dépendance et l'assistanat. Ce sont toujours les responsables du groupement qui prenaient les décisions, seuls après palabres. De même, la dernière année, elle n'habitait plus le village afin d'obliger le groupement à fonctionner seul.

Bien sûr, les réalisations auraient pu être effectuées dans un laps de temps beaucoup plus court mais certainement au détriment de l'efficacité et de la pérennité du projet. Pour les mêmes raisons, il n'a été financé que le matériel de base pour compléter la "daba", sorte de houe, unique outil préexistant. L'autoconstruction d'un véhicule multi-usages tiré par un âne a été préféré à un achat. Il n'est pas rare de voir des tracteurs sur le bord des routes, stoppés, rouillés, abandonnés par manque de pièces, voire manque d'argent pour le carburant.

Carole s'est toujours tenue à l'écart des grandes messes médiatiques qui vantent l'agrobiologie au milieu du désert même si elle a apprécié la visite de René Dumont ou d'un conseiller à la présidence. Elle peut partir rassurée, même l'Harmattan, le vent du désert, ne pourra, à Zaghtouli, arrêter un peuple en marche.

Jean-Paul DELAHAYE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN QUESTION

1 - Les produits issus de l'agriculture bio sont-ils meilleurs pour la santé ?

Oui, car ils ne contiennent pas de résidus de pesticides et leur teneur en nitrates sont significativement plus faibles. Les teneurs en minéraux, tel le magnésium ou le fer pour les pommes de terre, le chou vert, la salade sont plus élevés. N'oublions pas que pour conserver une meilleure qualité nutritive de nos légumes, il faut les manger frais et éviter d'enlever la peau.

2 - Quel est le principe de base de l'agriculture biologique ?

Elle préserve l'environnement. Pour cela, elle respecte les cycles naturels. L'agriculteur doit nourrir son sol. Dans celui-ci, les bactéries pourront transformer la matière organique pour qu'elle soit assimilable par les plantes.

3 - Tous les engrais naturels sont-ils acceptés ?

Non, car certains, qui sont assimilés trop rapidement par les plantes, se comportent comme des engrais de synthèse. C'est le cas du nitrate de soude du Chili.

4 - Qu'est-ce qu'un organisme gestionnaire de mention ?

Il définit les règles techniques de production (fertilisation, lutte contre les parasites) dans un cahier des charges. Il assure par le biais de ces contrôles le respect de ces normes. Il fait bénéficier ses adhérents d'une marque commercialement reconnue. Actuellement, quatorze organismes ont vu leur cahier des charges accepté au niveau national et peuvent donc porter le logo Agriculture Biologique.

5 - Comment s'effectuent les contrôles ?

Pour les agriculteurs membres de la Coordination de l'Agriculture bio Française (CAF), une enquête annuelle est effectuée, les dossiers d'enquête sont ensuite présentés en COMAC (COMmission Mixte d'Agrement et de Contrôle) par le technicien indépendant, le plus souvent en présence d'un représentant du service de la répression des fraudes.

6 - Comment un agriculteur peut-il se reconverter en bio ?

Il doit respecter les techniques de production mentionnées dans un cahier des charges homologuées par le Ministère de l'agriculture. Lors d'une visite de sa ferme, l'enquêteur établit un dossier qu'il présente à la COMAC. Cette dernière transmettra ensuite son avis à l'organisme gestionnaire du cahier des charges choisi par l'agriculteur. L'organisme gestionnaire prendra alors en compte la demande et permettra à l'agriculteur d'utiliser un logo qui garantit la qualité des productions pour le consommateur.

7 - Y-a-t-il des emplois dans ce secteur ?

L'agriculture n'est pas un secteur facile. L'agriculture biologique reste un des rares secteurs en développement. Il existe des formations spécifiques pour devenir agrobiologiste à tous les niveaux (du lycée à la formation pour adulte). On peut obtenir tous les renseignements auprès de : Formabio, Jean-Yves Morgantini, Lycée agricole du Valentin, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 75 42 33 55.

ENVIRONNEMENT

PETITES PHRASES

"Combien les plans, fussent-ils verts, seraient plus crédibles si les plus zélés serveurs de l'Etat ne se conduisaient comme les pires des crados..." Jean-Pierre Raffin, président d'honneur de France-Nature-Environnement - Le Monde du 2 juin 90.

OZONE : MESURES INSUFFISANTES

Un rapport publié mi-juin par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, en France, réalisé par M. Mégie et Pommereau du CNRS, confirme le lien entre la présence de produits chlorés d'origine humaine et la destruction de la couche d'ozone. Les mesures prises actuellement sont jugées "opportunes" mais "insuffisantes". Ce rapport signale l'apparition d'un nouveau trou en février 90 au dessus des pays scandinaves et de l'Europe. Il a été démontré également que la couche d'ozone est détruite par sa base à 25 km d'altitude et non par le sommet à 40 km d'altitude ce qui dément les hypothèses d'un phénomène lié à l'activité solaire.

MALAISIE : DESERT EN VUE

L'ITTO, organisation organisant les coupes de bois vient de reconnaître qu'au rythme actuel, il n'y aurait plus de forêt en Malaisie dans 11 ans. Elle propose de limiter les coupes en passant de 13 à 9 millions de m³ par an... ce qui selon les opposants donnerait un sursis à la forêt de... 2 ans !

Solange Fernex (Les Verts) est intervenue fin juin au Parlement Européen pour demander un embargo sur les bois en provenance de Malaisie. Cette proposition a été rejetée... L'Europe, et la France en particulier, sont en train de vendre des armes (hélicoptères, sous-marins, missiles...) aux pays de la région. Ceci explique cela.

USA : BOUTEILLES EN PLASTIQUES

Il se consomme, chaque heure, aux USA, 2,5 millions de bouteilles en plastique. Chaque semaine, c'est un volume égal à l'une des deux tours jumelles du World Trade Center de New-York qui va s'accumuler dans les décharges. (Source Tam-Tam).

ITALIE : SAUVER LES DAUPHINS

Les pêcheurs italiens utilisent des filets dérivants pouvant atteindre 18 km de longs pour pêcher des espadons en Méditerranée. Ces filets constituent des pièges mortels pour les dauphins qui meurent d'étouffement une fois empêtrés dans les filets. Le 3 juin dernier, Robin des Bois, l'ASPAS, le ROC, les Verts, Assistance aux Animaux, Lista Verda, Liga per l'abolizione delle caccia, le Comitato per Nervis ont manifesté devant le consulat d'Italie de Nice pour demander que cesse ce massacre. Même problème en Espagne et en Asie. En faisant vos courses, laissez tomber les boîtes italiennes, espagnoles ou asiatiques. Contact : Robin des Bois, 15 rue Ferdinand Duval, 75004 Paris, tél : (1) 48 04 09 36, ASPAS, BP 34, 26270 Loriol, tél : 75 62 64 86.

ITALIE : REFERENDUM ANNULE

Avec 500 000 signatures, vous pouvez obtenir, en Italie, la tenue d'un référendum. C'est ce qu'ont fait les écologistes sur la question d'une limitation de la chasse et des produits chimiques dans l'agriculture... Mais pour que le résultat du vote soit valable, il faut que plus de 50 % des électeurs votent. Devant la puissance du lobby phytopharmaceutique et les chasseurs, les autres partis politiques ont jugé urgent de ne pas prendre position. Cette position courageuse a fait que le 3 juin dernier, malgré 90 % de votes favorables, les proposi-

tions écologistes ont été repoussées, l'abstention atteignant 56 %.

BELGIQUE : MANIFESTATION CONTRE LA TENDERIE

Une manifestation internationale contre la pratique de la tenderie, chasse traditionnelle pratiquée par piège à trappes dans le sud de la Belgique et interdite par la législation européenne, se déroulera le 16 septembre à partir de 14h sur la route B265 entre Losheim (RFA) et Bulinge (Belgique) à l'initiative de la LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux et de l'ASPAS, Association pour la Protection des Animaux Sauvages. Renseignements : ASPAS, BP 34 26270 Loriol, tél : 75 62 64 86.

SUISSE : FAITES MAIGRIR VOS POUBELLES

Le WWF organise, le 3 novembre prochain, un stage sur les moyens individuels et collectifs à mettre en œuvre pour faire fondre la montagne de déchets que nous produisons. Contact : WWF, Hippodrome 19, CH- 1400 Yverdon-les-Bains, tél : 024/ 21 44 76.

CHASSE AUX DAUPHINS

En Avril, nous publions un appel de Robin des Bois dénonçant une chasse aux dauphins organisée par le Club Med. Depuis, celui-ci a répondu aux personnes qui avaient écrit : il s'agissait d'une erreur de traduction : les dauphins étaient en fait des dorades.



CHASSE AUX CHASSEURS

Le Rassemblement des Opposants à la Chasse (ROC) propose un "contrat de reconversion" aux chasseurs repentis. En utilisant leur droit de chasse, ces chasseurs peuvent créer un refuge sur lequel il s'engage par contrat avec le ROC à protéger la faune qui s'y trouve. Pour créer une zone de non-chasse : ROC, BP 261 02106 Saint-Quentin Cédex, tél : 23 62 31 37.

ECONOMIE D'ENVELOPPES

Les enveloppes ne se jettent plus : en les décollant, on peut les utiliser de manière réversible. Les enveloppes à messages du GEDM, Groupe d'Etude sur les Déchets Ménagers, sont imprimées à l'extérieur et à l'intérieur. Nombreux modèles disponibles. On se renseigne auprès de : GEDM, BP 10, 59963 Croix Cédex en envoyant deux timbres à 2,30 F.

AUTOROUTES : PAS RENTABLES

La Cour des Comptes a publié en juin un rapport sur les autoroutes montrant que trop de tronçons se font sans véritable rentabilité économique (ne parlons pas de rentabilité écologique !). Elle a estimé à un trafic de 12000 véhicules par jour le seuil de rentabilité. Ce trafic n'est pas atteint dans le cas d'autoroutes comme Paris-Clermont-Ferrand ou de nombreuses transversales. Pour arrêter cette dérive financière, la Cour des Comptes remet en cause la méthode actuelle qui consiste à se servir des bénéfices des autoroutes existantes pour financer de nouveaux tronçons. L'exemple type de non-rentabilité relevé par la Cour des Comptes est l'axe Grenoble -Sisteron... Le Ministère de l'Equipement a répondu qu'il ne faisait que répondre à la demande des élus locaux.

Eaux : NON AUX POLLUEURS-PAYEURS

En annonçant que les pollueurs payeront une taxe sur l'eau, nous refaisons la même erreur qu'avec les

déchets : une fois payés, les polluants s'accumulent et le pollueur s'en lave les mains. La taxe ne supprime pas le problème, elle le déplace. L'association de Sauvageur des Vallées et de Préventions des Pollutions lance une pétition demandant la pratique d'un éco-développement basé sur le recyclage des matières premières, l'incorporation des coûts de traitement, de destruction, de transformation des déchets dans le prix des produits fabriqués, l'abandon de matières non-recyclables, l'abandon des produits prêts-à-jeter, le développement d'une agriculture respectueuse des sols... et la gratuité de l'eau comme de l'air. ASVPP, 8 rue P. Pierron, Thierville-sur-Meurthe, 54120 Baccharat.

GUYANE : PETITION POUR LA FORET

La forêt de la Guyane fait partie de la forêt amazonienne et est le territoire de nombreuses tribus indiennes. L'association "Solidarité-Forêt" lance une pétition pour demander le classement des territoires indiens (soit 7 des 9 millions d'hectares de la forêt guyanaise) en zone protégée. Contact : Solidarité-Forêt, 62 bis rue des Peupliers, 92100 Boulogne, tél : (1) 49 10 02 58.

PARIS : LA RATP ET L'OZONE

La RATP utilise des fréons dans différents circuits de freinage de certaines lignes de métro. Les consignes de sécurité stipule que "quelle que soit l'avarie, dégazage maximum des cuves" ce qui veut dire relachement des CFC dans l'atmosphère. Un tel incident a conduit, en mai 89, à libérer 500 kg de fréon neuf et 600 kg de fréon récupéré dans un local de stockage où une hotte d'aspiration est tombée en panne. Bulle Bleue demande la modification de ces mesures. Bulle Bleue, 12 rue Francis de Pressensé, 75014 Paris, tél : (1) 45 45 48 76.

ILE-DE-FRANCE : DECHARGE DANGEREUSE

La décharge de Courtry, en Seine et Marne, est l'une des

onze décharges françaises de classe 1 (la plus dangereuse). Actuellement de sérieux doutes sur son étanchéité circulent. Pourtant le maire envisage l'extension de la carrière de gypse qui sert ensuite à la décharge. Pour s'opposer au projet, les Verts font signer une pétition : Les Verts-Courtry, 8 rue des Rossignols, 77181 Courtry.

SERRE DE LA FARE : NOUVELLE MANIFESTATION

La décision de suspendre la construction du barrage de Serre de la Fare au printemps ne fait que repousser une véritable décision. L'EPALA, Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et des ses Affluents, a profité des vacances pour multiplier les conférences et les rencontres. Objectif avoué : reprendre la procédure de la construction dès le mois de septembre... Les opposants, eux, ne l'entendent pas ainsi. Ils organisent une nouvelle manifestation européenne les 15 et 16 septembre sous forme d'une Fête de l'Eau. Contact : SOS Loire Vivante, 8 rue Crozatier, 43000 Le Puy en Velay, tél : 71 05 57 88.

FRANCHE-COMTE BOURGOGNE : NON AU GRAND CANAL

L'enquête d'utilité publique pour le tronçon Chalon-Seurre du canal grand gabarit Rhin-Rhône doit se dérouler en septembre. Une pétition circule et les associations locales appellent à aller inscrire son opposition à un projet coûteux : un canal existe déjà (mais pas au gabarit européen) et le chemin de fer est une bien meilleure solution. Une affiche est disponible auprès des Verts-Dôle, 61 rue Pasteur, 39100 Dôle. La campagne est coordonnée par : Saone-Vivante c/o FRAPNA, Université Lyon 1, 69622 Villeurbanne Cédex.

COTES D'ARMOR : UN PORT EN EAUX TROUBLES

Le Ministre de la Mer a inauguré le 12 juillet le Port de Saint-Quay Portieux qui aura une capacité de 1000 bateaux dont la moitié en pêche et l'autre en plaisance. Le projet de port de plaisance gelé en 81 pour non-rentabilité est ressorti avec sa partie "pêche" grâce aux

aides du Conseil Général. La CEE ayant imposé une baisse de la flotte de pêche, ce port ne sert donc à rien si ce n'est à vider d'autres ports de la côte bretonne. Côté plaisance, le prix de la place est le plus élevé de la Manche : au prix de St-Tropez ! En fait, l'explication est sur la plage : au mépris des lois de protection du littoral, 7000 m2 de construction sont prévus et nécessiteront d'autres routes d'accès. Les protecteurs de la nature ont attaqué le dossier en justice. Contact : GEPN, 10 Bd Sévigné, 22000 St-Brieuc, tél : 96 33 10 57.

RHONE : DECHARGE INTERDITE

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature vient de gagner son procès contre l'autorisation de la décharge d'Ampuis. Celle-ci avait été autorisée sur un site comprenant des sources. L'expertise du tribunal a confirmé celle de la FRAPNA. Par jugement, le 29 juin dernier, il a été ordonné d'évacuer les déchets entassés sur le site depuis trois mois. Cette action montre avec inquiétude que les études faites par l'administration ne sont pas fiables.

FORET DE SAOU : LA VICTOIRE ? Le projet de chasse privée dans la forêt de Saou, dans la Drôme a été annulé. Cette annonce a été faite par les AGF, la veille du rassemblement organisé par les opposants le 10 juin dernier. Les 42000 signatures recueillies contre le projet, la menace de boycott ont fait leur effet. Dans un communiqué, les AGF annoncent qu'elles ont racheté les 50 % des parts de la caisse de retraite de la Société Générale pour "tout mettre en œuvre pour protéger ce site, fleuron du patrimoine forestier". Contact : Forêt-Liberté, 2 allée Séverine, 26000 Valence, tél : 75 42 43 65. (Photo M.B.)



Contact : FRAPNA, Université Lyon 1 69622 Villeurbanne, tél : 72 44 84 28.

AUTOROUTES : LA FRAPNA DERAPE

L'objectif d'une fédération de protection de la nature n'est-elle pas de "défendre les milieux naturels". Nous avons déjà signalé le poster fait par la FRAPNA sur un drôle de site "naturel" : la retenue d'eau d'un barrage EDF. Le poster étant, bien sûr, financé par EDF. Cette fois, la FRAPNA va encore plus loin : pendant l'été, en accord avec les sociétés d'autoroutes du sud, elle aura distribué 500 000 dépliants aux péages d'autoroutes présentant la faune et la flore visibles sur les aires de repos des autoroutes. Bonjour, le milieu naturel. Prochaine étape prévisible : "Tchernobyl, réserve naturelle" ou "Faune et flore du couloir de la chimie". Y-a-t-il un naturaliste à la FRAPNA ?

SAVOIE : RECUPERATION DES CFC

Le département de la Savoie après les expériences de Bordeaux, de Paris et du Haut-Rhin, se lance à son tour dans la récupération des CFC contenu dans les anciens frigos avant leur destruction. Le nombre de frigos détruits chaque année est estimé à 18 500 sur le département.

GIRONDE : POLLUTION AU CADMIUM

Les moules de l'estuaire de la Gironde présentent des taux de cadmium, métaux lourds toxiques, de 10 à 100 fois supérieurs aux taux observés habituellement. Cette découverte remonte à 1979 mais l'explication de ce taux anormal n'a été trouvée que cet été : il s'agit de cadmium issu d'une mine de Zinc de l'Aveyron située à Viviez sur un affluent du Lot qui a fonctionné de 1930 à 1987.

PYRENEES : FABREGES SAUVÉ ?

La loi Montagne du 9 janvier 1985 interdit de construire aux abords des lacs de montagne. A l'époque un

amendement présenté par des députés des Pyrénées précisa "sauf pour des hameaux nouveaux intégrés à l'environnement". Cette mesure visait à autoriser la création d'une station de ski à Laruns (Pyrénées Atlantiques) aux abords du lac de Fabrèges. Le 9 octobre 89, le Conseil d'Etat, à la demande des protecteurs de la nature, décidait que "2000 lits administratifs" ne constituaient pas un "hameau nouveau". Victoire ? Le 28 juin 90, un amendement du code de l'Urbanisme vise à autoriser l'urbanisation des rives des lacs de montagne. France-Nature-Environnement attaque cette infraction à la loi Montagne. Le 27 juillet, le Conseil Constitutionnel lui a donné raison. Contact : FNE, 57 rue Cuvier, 75231 Paris Cédex 05, tél : (1) 43 36 79 95.

PYRENEES : LA FIN DES OURS

La réunion de négociation de l'ultime chance, le 26 juillet n'a pas donné satisfaction entre les mairies, l'ONF et le ministère de l'Environnement. C'est l'ONF, dirigée par Jean-Louis Bianco, secrétaire de Mitterrand, qui a refusé le plan de sauvegarde des ours. Depuis six ans, il n'est né qu'un seul ourson...

ALPES-MARITIME : COLLECTE DU PAPIER

L'association L'Arbre à Pain cherche à promouvoir la collecte sélective des vieux journaux. A titre d'exemple, elle a organisé une première collecte de 16 tonnes. Elle envisage de renouveler l'opération et mène campagne auprès des municipalités pour obtenir la pose de bennes à papier à côté de celles à verre. Contact : Arbre à pain, 14 place Suzanne de Villeneuve, 06370 Mouans-Sartoux, tél : 93 75 57 92.

ALSACE : LA FORET RHENANE MENACEE

La forêt alluviale du Rhin (20000 hectares en 1940, 6000 aujourd'hui) est menacée par un nouveau projet d'usine autrichienne d'acide citrique. Cette usine, après le projet de TGV,

après les rocadés de Strasbourg, est la goutte qui fait déborder le vase. Les associations locales envisagent d'occuper le site défriché illégalement par le maire. Même Mitterrand a daigné répondre à Waechter pour donner son accord... à l'usine. Une manifestation est organisée pour le 10 novembre 1990. Les Verts ont déplacé leur assemblée générale nationale à Strasbourg pour y participer. Contact : Les Verts, 4 rue de l'Arc-en-Ciel, 67000 Strasbourg.

SEINE-MARITIME : SOS ESTUAIRE

Le pont prévu sur la Seine, à hauteur du Havre, ouvrage de prestige plus qu'utilitaire, menace de détruire l'environnement de l'estuaire. Depuis 1988, un collectif d'associations se bat pour que cet ouvrage respecte un certain nombre de dispositions comme le passage en viaduc au-dessus des rives et non sous forme de remblais pour respecter les vasières : ces hectares de marais ont une valeur biologique reconnue. Cette mesure ne coûterait que 6 millions pour un projet d'un coût global de 1650 millions. Contact : SOS Estuaire, 11 rue Palfray, 76600 Le Havre.

ALPES MARITIME : SOS PARC DU MERCANTOUR

Depuis septembre 1988, à la suite du forcing des chasseurs, ceux-ci ont été autorisés par le Conseil d'Etat à chasser, sous certaines conditions, à l'intérieur du Parc du Mercantour. Cette remise en cause du statut du Parc serait légale. L'Association pour la Protection des Animaux Sauvages, ASPAS, a lancé une pétition pour obtenir l'annulation de cette dérogation. Contact : ASPAS, c/o Alain Perret, 7 bis rue Beaumont, 06300 Nice, tél : 93 56 07 10.

ARDECHE : TRAITEMENT DES METAUX LOURDS

En février, nous vous signalions les taux alarmants de métaux lourds dans les légumes contaminés par les eaux résiduelles des anciennes mines de L'Argentière. L'ancien exploitant, Méta-leurope (ex-Penarroya) a été obligé de construire une usine de dépollution qui a commencé à fonctionner début juillet. Les boues de décantation seront placées en décharge contrôlée. L'INRA est chargée de suivre l'évolution de la contamination des légumes.

publicité



VILLENEUVE-SUR-LOT

PARC DES EXPOSITIONS

21, 22 et 23
SEPTEMBRE 1990

Organisé par LOT-ET-GARONNE ECOLOGIE

2^{me} SALON

HORIZON VERT

"L'Ecologie au quotidien"

Avec le soutien du Conseil régional d'Aquitaine
et de la municipalité de Villeneuve-sur-Lot



- Exposition commerciale regroupant une centaine de stands
- Forum associatif
- Conférences, débats, ateliers
- Expositions permanentes sur l'écologie
- Spectacles et animations pour petits et grands. Jeux, clowns. Ateliers créatifs. Garderie gratuite.

AMENAGEMENT

DROLE DE LOISIRS A CORNILLON

Le village de Cornillon sur l'Oule, un petit village du sud de la Drôme, ne compte que 70 habitants dont très peu de jeunes. A l'écart de la folie touristique, il avait, jusqu'à ces dernières années, été épargné par les projets qui fleurissent un peu partout dans les Alpes.

En 1983, le nouveau maire du village veut, officiellement, remédier au risque de désertification en se lançant dans le tourisme "social". Le projet d'un centre de loisir

Claude Perron, un architecte installé depuis 6 ans dans la région et qui s'oppose au projet. Commence pour la nouvelle équipe municipale la découverte complète du dossier qui met à jour nombre d'irrégularités et d'incohérences : pour alimenter les plans d'eau, la rivière n'aura le débit souhaité qu'en dehors de l'été et donc hors de la période touristique ; le centre de loisir privé (Centre Léo Lagrange lié au Parti Socialiste) bénéficiera de la gratuité des installations mais ne participe pas aux

Quand les politiques ont besoin d'argent, ils organisent un projet touristique. Qu'importe son utilité...

voit le jour. En 1985, il obtient un arrêté préfectoral de "zone d'aménagement différé" qui permet de bloquer les ventes des terrains concernés. Pour assurer le financement, un syndicat d'aménagement touristique est créé en 1987. La déclaration d'utilité publique est donnée le 26 octobre 1988. Les expropriations commencent. C'est alors qu'une partie de la population prend conscience de l'ampleur du projet : plans d'eau, courts de tennis, mini-golf et centre de loisirs. Une certaine peur s'installe et les chasseurs, nombreux, apportent leur soutien aux opposants au projet.

Aux élections municipales de 1989, un nouveau maire est élu,

frais d'aménagement soit une économie qui se chiffre en millions de francs... Le maire va bloquer progressivement la procédure : abus de pouvoir des syndicats intercommunaux, subventions agricoles détournées pour réaliser les futurs plans d'eau, non-respect des lois montagnes, des lois de protection de la nature... Une requête est déposée le 5 février 90 devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Le 2 mai dernier, celui-ci donne raison à la municipalité en prononçant un sursis à exécution.

Claude Perron, le maire, pense toutefois que la partie n'est pas finie car les enjeux sont trop importants, en particulier pour ceux

qui ont organisé le projet : la fédération Léo Lagrange et bon nombre de politiques du coin, de gauche comme de droite. Il est donc soucieux de mettre en place une alternative au projet et cherche des partenaires capables de proposer des créations d'emplois respectueuses du site, tournées vers l'agriculture ou le tourisme vert. Il prend contact avec la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) mais son président, Roger Mathieu n'a obtenu que le classement de la montagne par un arrêté de biotope protégeant un site où nichent les grands-ducs. Cet arrêté ne bloque pas le centre de loisirs qui détruira surtout la rivière... et le maire se pose la question de l'indépendance de la FRAPNA par rapport au Conseil Général.

Une fête s'est déroulée le 21 et 22 juillet derniers sur le site convoité. Elle a réuni environ 600 personnes. Pas assez pour influencer la préfecture. Quelques jours après, le Préfet annonçait l'autorisation de commencer les travaux malgré la décision du tribunal. Claude Perron, le maire a vu rouge et a démissionné : "Je ne suis pas maire dans une dictature politique". Le Préfet n'a guère apprécié d'être traité dans la presse "d'agent du Parti". Ce n'est pas une première dans le département : à quelques kilomètres de là, le Conseil Général de la Drôme a aménagé une station de ski : Valdrôme. Celle-ci attend toujours la neige. Claude Perron ne mêche pas ses mots "On nous laisse râler et on finit par faire les travaux : les partis politiques ont besoin d'argent pour leurs campagnes électorales et négocient des ristournes en sous-main. Je ne peux pas le prouver mais l'incohérence du projet est manifeste". Comme dans beaucoup d'autres endroits, la nature fait les frais des magouilles politiques. Le nouveau maire du village est toujours opposé au projet mais sans aide extérieure, les 70 habitants auront bien du mal à s'opposer aux bulldozers.

Michel BERNARD

Contact : Un patrimoine pour demain chez Claude Perron, 26510 Cornillon sur l'Oule, tél : 75 27 23 41.

SAC COMMENCE A BIEN FAIRE

Un sac pour vos fruits, un sac pour vos légumes, un sac pour votre disque, un sac pour votre fringue, un sac de plâtre, un sac de charbon, de tourbe, de patate, de blé, d'argent, etc... Et à la caisse des grands magasins : "Vous prendrez bien une brassée de sacs en plus".

chez tout le monde. Il est devenu la mascotte de notre société de consommation, le triomphe des idées jetables. Il reste pourtant la bête noire des écologues de la première heure.

Une solution pour contrer cette marée de PE serait le sac en

Nous sommes envahis par les sacs plastiques. Et pour nous calmer, les industriels nous proposent des sacs biodégradables ou photodégradables. Pourtant le sac papier n'est pas une solution.

Le symbole même de la société de consommation, dévoreur de matières premières (pétrole), rêve des nouveaux consommateurs des pays de l'Est, le sac en plastique polyéthylène (PE) est devenu le cauchemar des décharges.

Le sac plastique est un petit animal nuisible qui se terre dans les fossés, sur le bord des routes, s'accroche aux branches des arbres, entache de touches de couleurs les prairies vertes. Se reproduisant très rapidement, on le retrouve en mer où il se fait passer pour des méduses, des méduses dangereuses qui viennent colmater l'estomac des tortues marines. Il hiberne pendu aux fenêtres des cités universitaires où il sert de frigo. Le reste de l'année, il se transforme en sac-poubelle un peu

papier. Mais rien n'est simple dans le choix des biens de consommation. Le papier semble à première vue beaucoup plus en accord avec la

prise en compte de son environnement. Pourtant, une étude réalisée par l'Agence fédérale de l'environnement, en RFA, révèle que le papier est moins respectueux de l'environnement qu'il n'y paraît.

Le papier, une alternative ?

Cette étude prend en compte l'énergie utilisée et la pollution de l'eau engendrée par la fabrication de 50000 sacs de chaque matière. Le papier n'en ressort pas grandi.

Ce tableau montre que dans le cas des sacs plastiques **recupérés** et brûlés, ceux-ci dégagent moins de gaz que le papier même si celui-ci est recyclé. La dernière colonne donne l'avantage au papier recyclé pour la consommation d'énergie à la fabrication. Ces chiffres sont à prendre avec prudence : les sacs en papier pris comme référence sont des sacs avec des poignées collées et la colle augmente les teneurs en gaz.

Ces chiffres sont à pondérer en fonction du taux de recyclage. Les industriels annoncent que 80 % des sacs en plastique PE pourront être recyclés en fin de filière. Une étude menée par l'Institut écologique de Briekfeld auprès de 160 entreprises fabriquant des PE, en RFA, montre que seulement 12 pratiquent ce recyclage... soit moins de 10 %. Pour le papier, il est beaucoup plus développé (85 %). Chaque fois qu'il y a recyclage, il n'y a bien sûr pas de dégagement de gaz. En tenant compte de ce recyclage, le papier arriverait en tête... mais bien sûr, on peut aussi faire la promotion du recyclage du plastique.

Production de gaz, de poussières et consommation d'énergie pour 50 000 sacs de la fabrication à l'incinération

Sacs en	souffre SO2 en kg	NOx en kg	CH en kg	CO en kg	Pous- sières en kg	Energies en giga- en joules
Polyéthylène	17,1	6,9	2,1	0,9	0,8	72
Papier	78 à 230	34 à 45	13 à 17	2,4 à 3,3	9 à 207	167 à 198
Papier recyclé	39	16	6,1	1,4	5,3	41

Les sacs en plastique ont un autre avantage : ils ne dégagent que les gaz ci-dessus alors que le papier dégage également, lors de sa combustion, du chlore, du soufre et du fluor.

Le problème reste que la plupart des sacs en plastique ne finissent pas leur vie incinérés mais dans une décharge. Mis en décharge, le papier prend plus de place mais se décompose plus rapidement, le PE ne se décomposant qu'à la lumière (sac "photodégradable" comme indiqué sur certains sacs).

La vraie alternative

Ainsi, selon le pourcentage de recyclage, le pourcentage d'incinération, la possibilité de laisser le plastique au soleil ou de l'enfouir, les chiffres les plus contradictoires peuvent être avancés. Cette confusion entre les plasticiens et les papetiers ne doit pas nous écarter d'une troisième alternative pour laquelle aucune étude comparative n'a été dressée : elle concerne le panier en osier, le sac en coton ou en toile de jute. Une étude serait bien trop révélatrice car un sac en coton ou un panier en osier peuvent vous suivre toute une vie ou presque : insupportable dans notre société de consommation !

La mode du jetable devrait être irrémédiablement bannie, qu'elle soit en papier ou en plastique. D'autant que la nouvelle mode des sacs "bio-dégradables", savant compromis entre le papier et le plastique ne se décomposent que très lentement... en donnant des particules très fine. Si il est encore possible de rattrapper des sacs en plastiques entiers qui courent dans les prés ou se fixent dans les arbres, les poussières de plastiques de ces sacs "bio-dégradables" sont irrécupérables, vont se mélanger avec nos sols et risquent de se retrouver un jour mêlé à l'inévitable terre qui reste dans votre salade.

Demain, la première chose à acheter en allant faire vos courses : un panier en osier, un sac en coton ou un sac en jute.

Christian GLASSON

CAMPAGNES BOUTEILLES CONSIGNEES

L'Agence Nationale pour le Récupération et l'Élimination des Déchets (ANRED) confirme l'étude allemande que nous avons publiée. Selon une étude remontant à 1986, voici la comparaison entre les différents types de bouteilles :

	Quantité de produit commercialisé pour une bouteille fabriquée	Energie consommée en équivalent pétrole par litre de produit vendu	Poids des déchets produits par litre de produit vendu
Bouteille de 1 litre en verre consignée	3,6 l	30 g	18 g
Bouteille 0,75 litre en verre perdu	0,75 l	150 g	500 g
Bouteille maxi en PVC	1,5 l	72 g	31 g
Canette verre de 25 cl	0,25 cl	180 g	600 g

Conserver vos bouteilles en plastiques jusqu'à la mi-octobre. A cette date, nous organiserons une conférence de presse à Paris et irons porter

un lot de bouteilles à Matignon. Nous vous communiquerons la date ultérieurement. A cette date, vous pourrez renvoyer toutes les bouteilles plastiques que vous aurez collectées avec le texte de pétition publié dans le numéro précédent.



Cette action a déjà reçu le soutien des organisations nationales suivantes : (liste à la mi-août) :

Amis de la Terre
Association Nationale des Elus Ecologistes (ANEE)
Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages (ASPAS)
Bulle Bleue
Confédération Paysanne
Ecoropa
Fondation Cousteau
Greenpeace
Groupe d'Etude sur les Déchets Ménagers (GEDM)
Nature et Progrès
SOS Loire Vivante
WWF France

et sera relayée dans les journaux suivants :

Calypso-Log
Campagne Solidaire
Combat-Nature
Les Réalités de l'Ecologie
Politis

Nous demandons aux groupes locaux qui reprennent cette action de nous le signaler.

NUCLEAIRE

URSS : ACCIDENTS MAJEURS REVELES

Selon Gregory Medvedev, auteur du livre "La Vérité sur Tchernobyl", au moins une dizaine d'autres accidents graves ont eu lieu avant Tchernobyl et ont été cachés aux populations, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest.

En septembre 1957, ce fut l'accident de Kyshtym qui a contaminé de grandes zones de terrain dans l'Oural à la suite de l'explosion de cuves renfermant des déchets liquides hautement radioactifs.

Le 7 mai 1966, un réacteur expérimental de 62 MW s'est emballé à Melekes. Il a fallu verser de l'acide borique sur le réacteur pour arrêter la réaction en chaîne. Seuls un physicien et un directeur ont été irradiés.

De 64 à 79, de nombreuses barres de combustibles de la centrale de Beloyarsk-1, d'une puissance de 108 MW, ont fondu. De nombreux membres du personnel ont été irradiés lors de ces accidents.

Le 7 janvier 1974, des citernes de gaz radioactif ont explosé à Léninegrad-1.

Le 6 février 1974, l'explosion du circuit tertiaire de Léninegrad-1 a provoqué une violente montée en température de l'eau. De l'eau hautement radioactive a été relâchée dans l'environnement. Trois personnes sont mortes des suites des radiations.

En octobre 1975, fonte partielle du cœur de Léninegrad-1 avec libération dans l'atmosphère de 1,5 million de curies.

En 1977, la moitié des barres de combustible de la centrale de Beloyarsk-2 (200 MW) ont provoqué pendant un an la contamination des salles de travail.

Le 31 décembre 1978, un incendie s'est déclaré dans le même réacteur provoquant la rupture des câbles de contrôle du réacteur. Huit personnes ont été irradiées pendant qu'elles essayaient d'injecter un liquide refroidissant sur le réacteur.

En septembre 1982, le cœur de Tchernobyl-1 a partiellement fondu à la suite d'une

opération incorrecte du personnel. Des projections de matériaux radioactifs ont contaminé l'ensemble du site et la ville de Pripyat. Le personnel chargé de réparer le cœur a été irradié.

En octobre 1982, l'explosion d'un générateur de vapeur d'Arménie-1 a mis le feu au bâtiment des turbines. Des largages d'eau par avion ont été nécessaires pour éteindre l'incendie et empêcher qu'il se transmette au bâtiment réacteur.

Le 27 juin 1985, un accident à Balavoko-1 (1000 MW) pendant la phase de démarrage, a libéré de la vapeur à 300°C dans les zones de travail. Quatorze personnes en sont mortes. L'accident a été mis sur le dos du personnel jugé trop nerveux lors des essais de mise en route.

Pendant toute cette période, où il fallait imposer le nucléaire à tout prix, l'information a été bloquée par les Etats occidentaux, alors que l'incendie d'Arménie-1 était parfaitement visible par les satellites espions des USA, que les nuages radioactifs étaient mesurables. Le gouvernement finlandais, à la suite de ces révélations, a reconnu avoir sciemment caché les mesures faites lors des accidents proches de Léninegrad-1.

EUROPE : EDF ARRIVE

Les écologistes polonais avaient obtenu l'arrêt de la construction de la centrale de Zarnowiec, sœur de Tchernobyl. Le projet pourrait être relancé à la suite d'un accord entre EDF et le gouvernement polonais.

De même en RDA, EDF associée à des compagnies belges (Electrabel), est prête à reprendre le contrôle de l'électrification du pays. Enfin EDF s'est proposée pour racheter, malgré sa dette, la principale compagnie d'électricité britannique que le gouvernement de Mme Thatcher veut privatiser.

On n'arrête pas le progrès : après l'électro-fascisme en France, voici l'électro-colonialisme.

EUROPE : CAMPAGNE CONTRE L'IRRADIATION DES ALIMENTS

Une campagne de lettres, adressées aux parlementaires européens, demande un moratoire sur l'irradiation des aliments sous forme d'une directive européenne, la mise en place par l'OMS de recherches sur les effets possibles de cette méthode, la suspension du financement par la Banque Mondiale de tels projets d'installation, le développement d'autres technologies appropriées qui sauvegardent la qualité des aliments et la possibilité pour le public d'exprimer son avis. Renseignements (en anglais) : FIN Régional office for Europe, 88 Old St. London EC1V 9AR.

EUROPE : COORDINATION ANTINUCLEAIRE

Afin de coordonner les initiatives au niveau européen, il semble nécessaire de créer une instance de liaison entre les différentes structures existantes actuellement : coordinations nationales, luttes de site... Une première réunion s'est tenue à Paris les 7 et 8 juin pour définir cette structure. Celle-ci serait essentiellement une banque de données, un carrefour d'informations. Un projet de bus-exposition solaire a été présenté par les Suisses pour effectuer une tournée internationale. Afin de mettre en place cette structure et d'en définir le financement, une nouvelle réunion se tiendra à Lyon le 22 septembre. Cette réunion entrera dans le cadre d'autres manifestations prévues pour contrer les fabricants de matériel nucléaire qui tiendront à cette date leur salon à Eurexpo-Lyon. Renseignement : Comité Malville, 4 rue Bodin, 69001 Lyon.

RFA : CONSEQUENCES DE TCHERNOBYL

L'Institut pour l'environnement de Munich a publié au printemps un rapport sur les conséquences de Tchernobyl en RFA. Quatre ans après, le taux de césium est de 10 à 30 fois supérieur à ce qu'il était avant Tchernobyl ; si la radioactivité dans les aliments a baissé, elle présente

toujours un risque à cause de la présence de strontium et de plutonium. En moyenne, les hommes du sud ont une quantité de césium dans le corps qui est montée jusqu'à huit fois le taux d'avant l'accident. Elle s'est stabilisée aujourd'hui à environ cinq fois. Cette moyenne cache de grosses disparités : pour les hommes, la hausse n'est que du double alors qu'il est 8 fois supérieur pour les femmes et 10 fois pour les enfants. Cette différence pourrait être due au différences du métabolisme.

Contact : Umweltinstitut München e.v., Elsässer Str. 30, 8000 München 80, RFA. (source WISE)

RFA : COMME DANS UN MOULIN

Une nouvelle fois, une centrale nucléaire a été occupée le 12 juin dernier par des militants de Robin Wood. Cela s'est passé à la centrale de Grohnde, près de Hanovre alors que la centrale était en fonctionnement. Deux groupes ont mené des actions de diversion devant les portails pendant que deux autres groupes soit 13 personnes rentraient sur le site et occupaient les deux tours de refroidissement pendant deux jours et une nuit. Une banderole de 20 x 20 m demandait "un bon climat sans nucléaire", une autre "Robin Wood". Entre les deux tours, une troisième banderole de 20 x 30 m représentait le panneau routier d'un cul de sac.

ESPAGNE : FERMETURE DE VANDELLOS 1

A la suite de l'accident survenu à la centrale en octobre 89, le réacteur numéro 1 de la centrale de Vandellos a été définitivement fermé le 2 juin dernier. Les écologistes demandent maintenant la fermeture du deuxième réacteur.

ESPAGNE : MORTALITE EN HAUSSE

Une étude épidémiologique, réalisée au Centre de recherches nucléaires de Madrid, montre un nombre de décès très supérieur à la moyenne nationale. Les négligences ont été nombreuses : un ouvrier mort en 1988

d'un double cancer n'avait subi qu'une douzaine de contrôles en 26 ans de service... contre 550 prévus par le règlement.

SUISSE : REFERENDUM SUR LE NUCLEAIRE

Le 23 septembre les Suisses vont devoir se prononcer par référendum sur la poursuite ou non de leur programme nucléaire. Face à l'enjeu de cette consultation populaire, le lobby nucléaire a sorti les grands moyens : un budget de 50 millions de francs suisses soit 200 millions de francs français. Ils ont d'autant plus de facilité que l'Etat helvétique leur a versé un dédommagement de 350 millions de francs suisses après la décision d'arrêter la construction de la centrale de Kaiseraugst à la suite de l'accident de Tchernobyl. Les publicités sur le thème "L'électricité c'est toute la vie" poussent au gaspillage de manière éhontée. Une fois de plus l'amalgame est fait entre nucléaire et électricité. Le plus fort : l'envoi gratuit de cassettes vidéos sur simple appel téléphonique. La propagande à domicile.

FRANCE : OCCUPATION DU CEA

Ala suite de la récente décision du gouvernement d'autoriser le combustible "Mox" et sa fabrication dans l'usine Melox prévue à Marcoule dans le Gard, plusieurs députés verts ont occupé, le jeudi 7 juin, les locaux de la direction du CEA, à Paris, pour demander des explications. Les administrateurs du CEA ont promis de répondre aux questions techniques. Concernant les questions politiques, ils ont répondu qu'ils étaient aux ordres du gouvernement ! Un collectif s'est constitué : Collectif National d'Information et d'Opposition à l'Usine Mélox, Marc Faivet, Saint Hilaire, 84560 Menerbes.

CAMPAGNE POUR UN REFERENDUM

La campagne pour un référendum sur le nucléaire menée par les Verts depuis le printemps devrait atteindre le cap des 50 000 signatures en septembre, ce qui reste

largement en-dessous des objectifs fixés (500 000). On peut demander des feuilles à tous les groupes locaux ou par défaut à : Les Verts, 19 rue Titon, 75011 Paris.

DECHETS : NOUVEAUX "SONDAGES"

Les sondages du sol étant arrêtés, l'ANDRA, Agence National pour la gestion des Déchets RADioactifs, effectue d'autres types de sondages en "profondeur" sur les quatre sites prospectés pour connaître les capacités de l'opposition. Ce genre de questionnaire est inquiétant : va-t-on choisir le site en fonction de la résistance de la population ou de celle des sous-sols ?

DEUX SEVRES : RASSEMBLEMENT AU ROCHER BRANLANT

Ils étaient près de 8000 personnes en 1988, plus de 12000 en 1989 a se rassembler contre le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Neuvy-Bouin dans les Deux-Sèvres. Le 9 février dernier, Michel Rocard annonçait l'arrêt des travaux de prospection sur les quatre sites présélectionnés. L'opposition reste mobilisée et espère battre son record d'affluence le 2 septembre lors d'un nouveau rassemblement au Rocher-Branlant. Au programme : rencontre européenne des sites menacés, forum sur les énergies alternatives au nucléaire, spectacles, animations pour les enfants. Entrée gratuite à partir de 11 heures. Contact : CIAD, BP 1, 79240 Largeasse ou GRANIT, l'Ardivelle, 79200 Chatillon sur Thouet, tél : 49 65 36 60 ou 49 75 27 53 ou 49 63 76 26.

AIN : APPEL A UNE CHARTE ANTI-DECHETS

Le Comité Anti-Déchets Nucléaires de l'Ain (CADENA) a lancé fin juin un appel à toutes les associations pour qu'elles s'engagent sur le texte d'une charte commune à tous les opposants à l'enfouissement des déchets. Ceci dans la perspective de la reprise des travaux de prospection de l'ANDRA. Cette charte demande l'abandon du stockage

souterrain, le déblocage de crédits pour poursuivre la recherche sur l'élimination des déchets nucléaires, le stockage provisoire en surface, la mise en place d'un échancier de désengagement du nucléaire, la création d'une commission nationale indépendante chargée d'organiser un débat sur le problème des déchets, la politique nucléaire, les alternatives, le problème du retraitement... Pour obtenir cette charte : CADENA, BP118 01003 Bourg en Bresse, tél : 74 23 34 28.

ESSONNE : DECHETS ABANDONNES

Dans Silence n°129, nous signalions la découverte de 80 000 fûts du CEA stockés dans d'anciennes mines de Saône-et-Loire. Dans le numéro 130-131, nous annonçons la découverte d'un nouveau stock de 200 000 tonnes à Gueugnon. Cette fois-ci, ce sont 20 000 tonnes qui ont été découverts sur un ancien site du CEA à Itteville (Essonne). La CRIL-Rad qui a effectué des mesures a trouvé 10 300 bq de radon/m³. Le CEA, obligé de communiquer ces chiffres, a reconnu le 17 juillet, une contamination de 9000 bq/m³. La limite autorisée pour le radon est en France de 400 bq/m³ dans les anciennes constructions, de 200 bq/m³ dans les récentes. Les dépôts de produits remontent à 20 ans. Pour obtenir du CEA la nature des déchets, les Verts ont porté plainte devant le tribunal d'Evry. Contact : Verts-Ile-de-France, 10 rue Bourgon, 75013 Paris, tél : (1) 45 65 33 60.

NOGENT SUR SEINE : COMMISSION BIDON

A la suite de l'insistance de l'élue verte, Jean-Louis Vidal, le maire de Paris a accepté le principe d'une commission de surveillance de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine. Une visite de la centrale a eu lieu le 11 juillet. Une responsable du Comité Stop-Nogent qui accompagnait Jean-Louis Vidal s'est vue refuser l'entrée. Les représentants communistes et socialistes n'étaient pas là. Le président RPR de la commission non plus. EDF n'a communiqué aucun des documents demandés par

Jean-Louis Vidal et nos élus "responsables" ont montré un niveau remarquable de connaissance, l'un demandant pourquoi les tours de refroidissement fumaient ! Jean-Louis Vidal a écrit à Jacques Chirac pour lui demander de faire une commission sérieuse.

MALVILLE : L'ENCEINTE NE RESISTERAIT PAS

Une explosion de type Tchernobyl ne serait pas maintenue dans l'enceinte de confinement de Creys-Malville. Les calculs ont en effet montré que la puissance de l'explosion avait dépassé les 1000 mégajoules alors que l'enceinte du surgénérateur de Malville, la plus résistante au monde, ne peut supporter que 800 mégajoules.

MALVILLE : TEE-SHIRT ANTI-RADIATION

L'association genevoise Contratrom diffuse un t-shirt reprenant l'affiche "si Tchernobyl vous à fait rire, ne loupez pas Creys-Malville". Prix : 19 FS pièce (soit 75 FF), toutes tailles disponibles à commander à : Contratrom, CP 107, 1227 Carouge, Suisse.

MALVILLE : SOL CONTAMINE

En effectuant des carottages pour le compte du Comité Malville (voir souscription dans les numéros précédents), la CRIL-Rad ne s'attendait pas à ce qu'elle a trouvé : des taux élevés de césium 134 et 137. Cette radioactivité n'est pas due au réacteur Superphénix mais au passage du nuage de Tchernobyl en 1986. En appliquant des méthodes de calcul britanniques, la CRIL-Rad a pu déterminer la contamination du sol, il y a quatre ans : des taux mille fois supérieurs à ceux donnés par le SCPRI et qui laissent penser qu'il aurait alors fallu interdire la consommation du lait et de certains aliments. Une nouvelle fois, dans une conférence de presse, le Comité Malville et la CRIL-Rad ont demandé la démission du professeur Pellerin dont les services sont encore mis en défaut. Contact : Comité Malville, 4 rue Bodin, 69001 Lyon.

MALVILLE ET LA LIMITE HUMAINE

(1) Ancien responsable économique à la direction d'EDF, auteur de nombreux ouvrages contre le programme nucléaire français.

(2) Voir Silence n°92.

(3) SCSIN : Service Central de Sécurité des Installations Nucléaires.

Lors du rassemblement antinucléaire de 1984 à Malville, Louis Puiseux (1) disait du réacteur : "Superphénix est un super-jouet pour des super-techniciens". Dans sa course au pouvoir, l'homme (et très peu la femme) cherche à toujours se dépasser, à battre des records. C'est ainsi qu'à partir de l'expérience de Phénix, il a été décidé de construire à Malville, le plus gros surgénérateur du

hender l'ensemble des données techniques du réacteur. De plus, la technique choisie, réacteur à neutrons rapides, nécessite une surveillance beaucoup plus fine et des réactions beaucoup plus rapides de la part des responsables de la salle de commande. La vitesse de réaction demandée est telle (souvent de l'ordre de la seconde) que l'ordinateur remplace pour une bonne part les opérateurs humains.

Le réacteur est de nouveau en panne depuis le 3 juillet et ne fonctionnera plus avant 1991. Une erreur d'estimation d'un incident montre une nouvelle fois que l'homme ne contrôle plus la machine. Inquiétant.

Monde. Les scientifiques, dès 1974, avait alerté les pouvoirs publics sur les difficultés qui attendaient une telle entreprise.

La complexité du chantier était telle, avec des sous-traitants français, allemands, suisses et italiens, que les consignes étaient données pour éviter tout mouvement de grève qui entraînerait un dérèglement du planning de construction. La direction d'EDF a toujours reconnu que personne parmi les spécialistes n'est capable d'appré-

Reste à interpréter les compte-rendus de l'ordinateur.

Le barillet perd son sodium

Le 8 mars 1987, un détecteur s'allume sur le tableau de contrôle de la salle de commande. L'information est interprétée comme un faux contact électrique. Depuis le début du fonctionnement de la centrale, celle-ci a déjà subi 74 arrêts d'urgence et chaque semaine, la direction reconnaît avoir plus de 200

fausses alertes dues à des détecteurs trop sensibles ou défectueux. Les jours passent et d'autres témoins d'alerte signalent la présence de sodium dans le creuset de récupération en-dessous du barillet. Le barillet est un sas intermédiaire entre le cœur et l'extérieur qui permet le chargement et le déchargement du combustible.

Ce n'est que le 2 avril, soit plus de trois semaines après, que le réacteur est enfin arrêté devant la persistance de l'ordinateur à signaler cette fuite. Ce sont 20 000 litres de sodium qui se sont écoulés ainsi avant que l'on ne prenne des mesures de sécurité (2). A la suite de cette panne, il faudra presque deux ans pour que le surgénérateur redémarre... sans barillet le 12 décembre 1988... uniquement pour des raisons administratives. Il sera ensuite arrêté pendant un an et demi pour construire une hotte qui remplace en partie le rôle du barillet.

Déjà une vive polémique s'était engagée entre l'exploitant EDF et les services de sécurité du ministère de l'Industrie, le SCSIN (3). Ce dernier reprochait un manque de maîtrise de la conduite du réacteur à EDF.

Nouvelle erreur d'appréciation

Redémarré le 14 avril 90, le surgénérateur a été arrêté le 28 avril... à la suite d'une fuite de sodium dans le circuit secondaire et un début d'incendie. Fin mai, une inspection des tuyaux des échangeurs montrait que ceux-ci présentaient des "défauts d'aspects".

La centrale a redémarré le 31 mai et a été couplée au réseau le 8 juin. Dès le redémarrage, il a été constaté la présence d'impuretés dans le sodium du cœur du réacteur. Le taux d'impuretés a dépassé, dès le 20 juin, les limites admises. Pourtant, ce n'est que le 3 juillet que le réacteur a été arrêté. Pour éviter que les impuretés se fixent dans les filtres, il faut maintenir le sodium à 250° ce qui consomme énormément d'électricité. Les analyses ont montré que ces impuretés provenaient de réactions entre le sodium et des fuites d'air qui se seraient pro-

duites au niveau du circuit d'argon. L'argon étant un gaz neutre qui recouvre le haut du réacteur pour éviter précisément toute infiltration d'air au contact du sodium. L'incident a été classé 2 sur l'échelle des accidents. Le surgénérateur est ainsi arrêté pour de nombreux mois... probablement jusqu'à la fin de l'année.

La polémique s'amplifie

Aujourd'hui, le SCSIN n'admet pas ce qui vient de se produire : les données communiquées par l'ordinateur étaient pourtant claires et c'est délibérément qu'EDF a poursuivi le fonctionnement du réacteur pendant près de deux semaines en dehors des normes de sécurité. Il semble qu'une fois encore, les techniciens aient voulu faire du zèle. EDF se défend en disant qu'elle ne comprenait pas ce qui se passait. Malgré le renfort de spécialistes du CEA, Commissariat à l'Energie Atomique, venus spécialement de Cadarache (centre de recherche), il aura fallu deux semaines avant d'avoir la certitude du phénomène. Pour le SCSIN "*il y a un problème de maîtrise de spécification et c'est une problème de fond qui se pose*". L'Homme a-t-il la capacité de contrôler une telle machine, n'a-t-on pas dépasser les limites possibles ? Le SCSIN a demandé à EDF de revoir l'ensemble des procédures de contrôle.

Depuis maintenant quinze ans, spécialistes du nucléaire en tête, les opposants dénoncent l'impossibilité d'assurer la sûreté efficace d'une telle installation. La multiplication des contrôles, de l'automatisation, ont déjà entraîné un surcoût important et le probable abandon de cette technique pour l'avenir : sa rentabilité économique ne sera sûrement jamais possible. Alors faut-il continuer l'expérience ? Le gouvernement actuel, en prenant le pouvoir en 1981 justifiait la poursuite de l'expérimentation en disant que les frais étaient déjà engagés et qu'il fallait maintenant en retirer le bénéfice possible sous forme d'électricité. Il aura fallu attendre janvier 1986 pour que le réacteur produise son premier kWh. Depuis,

il n'a produit du courant que 175 jours sur 1750... soit 10 % du temps. Sa production électrique a tout juste couvert sa propre consommation. Plus une centrale vieillie et plus elle a de panne. Malville ne produit rien, est un risque énorme, et coûte énormément.

Cette fois-ci, le risque n'était pas élevé : l'encrassement des filtres à sodium aurait simplement provoqué l'arrêt automatique de la centrale. Mais la prochaine fois ?

D'autres techniciens se sont déjà amusés à poursuivre le fonctionnement d'une centrale nucléaire en dehors des normes de sécurité. Cela se passait à Tchernobyl, en 1986. Aujourd'hui, selon les derniers bilans (4), 35 millions de personnes vivent en zone contaminée. 3 500 000, dont 800 000 enfants sont déjà malades. Faut-il renouveler l'exemple ?

Francis VERGIER

(4) Ces nouveaux chiffres affolants ont été annoncés dans un reportage sur Tchernobyl à TF1, le samedi 11 août, 13h15.

6^{ème} FETE DE L'HOMME LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

Foire Régionale du Pain, Vin et Fromage éco-biologiques



120 exposants sur 2 000 m² couverts (Rotonde classée monument historique)

- Producteurs en biologie - Vignerons - Transformateurs
- Instituts de santé - Artisans - Associations - Créateurs - Editeurs

3 000 visiteurs motivés . 25 débats, causeries, projections, films.

SAMEDI et DIMANCHE : 10 h - 20 h 00

15 et 16 septembre 1990

THAON-LES-VOSGES

Information : tél. 29.37.07.07.

ENERGIES

CONSUMMATION MONDIALE

Un Canadien consomme 9,6 tonnes d'équivalent pétrole (TEP) par an, devançant le Norvégien (9,5), le Nord-Américain (7,65), le Suédois (6,6), les Emirats Arabes Unis (6,4)... Le Français ne consomme que 3,7 TEP par an, ce qui représente encore énormément plus que le Tchadien ou l'Ethiopien qui ne consomment que 20 litres par an.

USA : PAYER PLUS POUR VIVRE PROPRE

Un sondage réalisé aux Etats-Unis révèle que 60 % des gens accepteraient une hausse de 10 % du prix de l'énergie (soit 30 francs par mois en moyenne) si cela pouvait permettre le développement des énergies renouvelables. (source Politis).

USA : LE SEUL SURGENERATEUR

Un surgénérateur est par définition une usine qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Ce terme a été abusivement attribué aux réacteurs à neutrons rapides comme Malville parce qu'ils produisent - en théorie - plus de plutonium qu'ils n'en consomment mais comme en fait ils consomment de l'uranium, ils ne surgénèrent rien du tout. Une usine de photopiles américaine a fait sa publicité : "nous sommes le seul véritable surgénérateur". L'usine est en effet alimentée en électricité grâce à ses propres photopiles.

BRESIL : ECONOMIES D'ENERGIE

Le Brésil vient de lancer un programme portant sur 2,2 milliards de francs pour améliorer l'efficacité énergétique du réseau de distribution électrique et pour améliorer l'utilisation de l'énergie dans l'industrie. L'économie attendue par ce programme devrait permettre d'éviter la construc-

tion d'une centrale de 900 MW supplémentaire qui, elle, aurait coûté 7 milliards de francs. Ce plan prévoit également le remplacement dans les lieux publics des lampes à incandescence de 175 watts par des lampes fluorescentes de 80 et 50 watts dans plus de 300 000 endroits. Une campagne d'information auprès de la population sera développée particulièrement dans les milieux étudiants. Le ministre de l'énergie n'est autre que Goldenberg, ancien directeur d'une compagnie d'électricité, bien connu des milieux écologistes, pour ses interventions en faveur d'une maîtrise de l'énergie comme alternative à l'utilisation de l'énergie nucléaire.

SUISSE : COMMENT FAIRE SON EAU CHAUDE ?

Le WWF organise, le 29 septembre, un stage sur le fonctionnement des chauffe-eaux solaires avec explications théoriques et applications pratiques, visites d'installations. Contact : WWF Hyppodrome 19, CH -1400 Yverdon les Bains, tél : 024 / 21 44 76.

SUISSE : PREMIERES UTILISATIONS INDUSTRIELLES SOLAIRES

L'usine de pâtes Lueu-berger à Huttwil, en Suisse, a installé 400 m² de capteurs sur le toit de son usine où de l'eau, mélangée à du glycol, est portée à la température de 150°. Cette source de chaleur est ensuite utilisée pour le séchage des pâtes, ainsi que pour le chauffage des bâtiments pendant l'hiver. L'objectif solaire est de fournir un tiers de la chaleur nécessaire. Le procédé a été mis au point par l'Université de Genève. Un projet de centrale photovoltaïque devrait voir le jour au Mont Soleil (non prédestiné). D'une surface de 20 000 m², cette centrale qui alimentera en électricité deux cent familles doit sur-

tout permettre d'étudier les possibilités d'expansion industrielle du procédé. La ville de Gernève envisage de produire jusqu'à 10 % de l'électricité nécessaire aux bus et aux tramways par l'utilisation de photopiles. La ville de Berne procède également à des essais.

RHONE-ALPES : CONCOURS SOLAIRE D'AUJOURD'HUI

La région Rhône-Alpes. Rhonalpénergie et la délégation régionale de l'AFME organisent avec l'aide des associations locales de développement des énergies renouvelables, pour la troisième année, le "concours solaire d'aujourd'hui" qui récompensera un projet ayant déjà un an de fonctionnement dans l'une des catégories suivantes : solaire thermique, solaire photovoltaïque, chauffage collectif au bois. Dossier à remettre avant le 30 septembre 1990. Contact : ALEDES, Université Lyon I, 69622 Villeurbanne Cédex, tél : 72 44 33 55.

SAVOIE : BARNIER CONCRETISE

Michel Barnier, auteur d'un rapport de 100 propositions pour l'environnement, concrétise ses propositions dans son département. Il a annoncé, lors de l'Assemblée Générale de l'ASDER, Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, l'obligation pour tout projet subventionné par le Conseil Général de procéder à une étude comparative sur le choix de l'énergie, la création d'un groupe de travail pour définir une politique moderne de l'énergie dans le département, la mise en place d'un réseau de déchetteries et de chaufferies alimentées par les déchets bois, la création d'une maison du cadre de vie permettant d'informer le public sur les possibilités techniques de l'aménagement de l'habitat. Contact : ASDER, 299 rue du Granier, 73230 Saint-Alban Lesysse, tél : 79 85 88 50.

ALSACE : MAISON BIOCLIMATIQUE A LEIMBACH

Une première maison bioclimatique équipée de plancher solaire direct est en construction à Lutterbach dans le cadre d'un plan de 18 habitations. Outre le PSD qui fournira 50 % des besoins de chauffage, la maison a été conçue pour valoriser au mieux les apports gratuits du solaire (solaire passif), pour résister au vent (fermeture au nord) et pour donner le maximum de confort. Cette maison aura un complément de chauffage par le bois et pourra ultérieurement être complétée par des capteurs solaires, éoliennes... Architecte : Mathieu Winter, 23 rue de Bourgogne, 68800 Vieux Thann. Conception plancher solaire : Alter Alsace Energie, 50 rue A. Briand, 68460 Lutterbach.

NANTES FAIT DES ECONOMIES

A la suite d'un contrat de 10 ans avec l'AFME, la ville de Nantes fait aujourd'hui un bilan de la décennie : alors que la patrimoine bâti a augmenté, la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments municipaux a baissé de 22 %, la consommation des véhicules n'a pas augmenté alors que le nombre de véhicules a augmenté de 6 %. Ces économies ont été possibles par le passage du fioul au gaz dans certaines chaufferies, dont celle de la mairie où la modernisation a permis une économie de 51 %. L'installation de pompes à chaleur dans les piscines a permis une économie de 25 %. La mise en place de la télégestion du bâtiment du Conservatoire national de région, dont le fonctionnement est intermittent, a permis de passer d'une consommation annuelle de 3744 MWh à 837 MWh soit une économie de 80 %. Un nouveau plan vient d'être signé pour la période 90-95 avec l'AFME. Contact : Jean-Claude Demaure, adjoint à la mairie de Nantes.

**Abonnez -vous :
tarifs page 31**

PAIX

KASAKHSTAN : CONTAMINATION PAR LES ESSAIS NUCLEAIRES

Depuis les années 50, l'URSS fait ses essais nucléaires dans le Kazakhstan, dans la région de Semipalatinsk. L'ouverture actuelle permet de connaître les retombées sur les populations locales : ce sont environ 3 millions de personnes qui vivent dans des zones contaminées. Sur les 5 dernières années, le taux de mortalité infantile a été multiplié par 3. Les malformations génétiques sont de 1,5 à 4,5 fois plus élevées que la normale. Le taux de leucocyte est inférieur à la normale chez 85 % des gens. Sur 10000 habitants contaminés accidentellement en 1953 dans le village d'Abralinsk, 7000 sont aujourd'hui portés "disparus".

URSS : REDEPLOIEMENT DES ARMES NUCLEAIRES

Les autorités soviétiques procèdent actuellement à un redéploiement de leurs missiles nucléaires en les enlevant des provinces où règne une agitation nationaliste. Avec plus de 100 nationalités, l'URSS va bientôt devoir les stocker sur la place Rouge...ou poursuivre le désarmement.

SUISSE : POUR UNE SUISSE SANS ARMEE

Le 26 novembre dernier, un tiers des Suisses votent pour la suppression de l'armée. Comment en est-on arrivé là ? Comment un référendum aussi radical a-t-il pu obtenir un tel score ? Une brochure vient d'être éditée

SOUVENIR DE FERNANDO PEREIRA Le photographe de Greenpeace, mort lors de l'attentat du Rainbow Warrior, va-t-il sombrer dans l'anonymat ? Les anciens responsables de Greenpeace-France et une délégation des Verts, de Bulle Bleue, de SOS-Tahiti, de l'Association des Elus Ecologistes et de la Maison de Vigilance, ont commémoré le 10 juillet dernier, sur le parvis des Droits de l'Homme à Paris, le 5ème anniversaire de l'attentat. L'absence de la nouvelle association "Greenpeace-France" a été remarquée. (photo Alain Michel)



par la coordination romandes des Groupes pour une Suisse sans armée qui, avec beaucoup d'humour, présente les différents aspects originaux de la campagne. Quelques slogans : "Les dinosaures ont disparu : trop de blindage, pas assez de cerveau". "L'armée, c'est comme une centrale nucléaire : sa seule existence est un risque". Contact : Luc Gilly, 23 route de Malagnou, 1208 Genève, tél : 022 / 735 90 55.

RFA : DESARMEMENT CHIMIQUE

Les USA avait stocké, dans le plus grand secret 102 000 obus contenant du gaz moutarde en Allemagne. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises le 26 juillet pour commencer à évacuer ces armes interdites. Après un vol en avion elles seront détruites dans des fours spéciaux mis au point sur des îles du Pacifique malgré l'opposition des populations locales. Les Etats-Unis n'entendent pas toutefois détruire pour le moment leurs armes chimiques "binaires", inoffensives lors de leur stockage.

AUTRICHE : SEMAINES CULTURELLES POUR LA PAIX

Pendant 51 jours, du 4 août au 23 septembre, l'Ecole de la Paix de Loschberg, près de Waldhausen (environ 100km à l'Ouest de Vienne) organise des semaines culturelles supranationales de la paix. Cinéma, journée des femmes, camps de paix, contes, danse, méditation, musique, spirituel... Pour en savoir plus : Margarete Renée Oberlé, 5 place de la Victoire, 67600 Sélestat, tél : 88 92 28 78.

MURUROA : CONTAMINATION EN VUE

Selon les autorités françaises, il faudrait entre 100 et 2000 ans pour que les matières radioactives des essais nucléaires remontent par les fissures de l'atoll et viennent contaminer l'eau. Ce calcul est contesté par le directeur de l'Institut de Géothermie de l'Université de Auckland en Nouvelle-Zélande qui a an-

noncé dans une conférence des "Médecins pour la Prévention d'une guerre nucléaire", que ce délai pourrait n'être que de 30 ans. Ce calcul a été réalisé à partir des prélèvements effectués par la mission Cousteau de 1987. (source WISE)

ASSISES DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE

Pour préparer ces assises qui se tiendront, du 8 au 11 mai 1991, au Cun du Larzac (Aveyron), des réunions de préparation se déroulent actuellement. La prochaine aura lieu le 10 septembre à 20 heures au local du CAIRN, 18 rue Victor Massé, à Paris, métro : St-Georges ou Pigalle. Coordination : Cun du Larzac, 12100 Millau, tél : 65 60 62 33.

ENSEIGNANTS POUR LA PAIX

Ce congrès international se tiendra à Paris à la Pentecôte 92. Des réunions préparatoires sont prévues d'ici là et pour le moment, la France a la charge de monter le collectif d'organisation. Toutes les associations et syndicats d'enseignants ainsi que les groupes non-violents et pacifistes sont invités à rejoindre ce collectif. La prochaine réunion se déroulera le 22 septembre à 15 heures au SNEP, 76 rue des Rondeaux, 75020 Paris, M° Gambetta.

INSOUMIS EN CAVALE

Gilles Morlot, insoumis depuis 1978 et en cavale depuis 12 ans, père d'un enfant de quatre ans (donc pouvant bénéficier d'une dispense de service militaire) s'est fait arrêté le 13 juin dernier. Après avoir été redéclaré apte à l'armée, il a été incorporé au 126ème RI et mis aux arrêts de vigueur pour 40 jours. Comparissant le 4 juillet devant le tribunal correctionnel de Limoges, l'audience a été reporté au 14 août. Laissé en liberté à la sortie du tribunal, il n'a pas réintégré son régiment et se retrouve à nouveau en cavale. Contre cette procédure, un comité de soutien s'est mis en place : Thierry Ringeval, "Les champeaux", 23600 Toulx Ste Crois.

FEMMES

L'ALGERIE, UN BON SUJET

Parce qu'elles sont en apparence différentes, les femmes algériennes nous questionnent, nous renvoyant entre la peur et la sympathie. Solidarité oblige, de par leurs souffrances, il nous faut faire un effort pour aller à leur rencontre religieuse, économique et sociale, cheminer dans leurs pas plutôt que de les vouloir dans les nôtres...

Ainsi, en rappelant que *"les extrémistes islamiques, constitués en milice, font régner un véritable climat de terreur pour tenter de soumettre les femmes à leur ordre moral"*, la situation réelle est décrite justement mais il est politiquement hâtif de rejeter sur les seuls intégristes la responsabilité de la situation actuelle. Est-il besoin de rappeler

Il est souvent tentant de s'indigner du malheur des autres, surtout si ça se voit, que c'est loin et qu'ici ça ne nous gêne pas ! Les femmes algériennes ont le bon profil !

(1) Publiée dans "Le Monde" du 19 avril 1990 et signée par quelques personnalités des Verts qui n'ont vraisemblablement pas trop fait attention au contenu du texte. Dans ce texte de pétition, on peut aussi s'étonner du rôle donné aux extrémistes islamiques qui *"contrôlent le port du voile, soit pour l'imposer, soit pour l'interdire"*.

(2) Auteure de "1989 : Etats Généraux des Femmes", Ed. des Femmes.

Pas forcément facile ! Fondatrice de l'Alliance des femmes pour la démocratisation, Antoinette Fouque, dans une pétition qu'elle a récemment inspirée, s'est indignée avec raison du sort atroce réservé par les intégristes aux femmes algériennes et d'autres pays arabes comme l'Irak, l'Egypte et la Jordanie (1). Attitude normale de la part d'une femme qui combat la torture, le racisme et la misogynie (2). Cependant ce texte suscite quelques remarques de par la manière dont est abordé le sujet. Il est en effet très facile de tomber dans les raccourcis, faussant ainsi une réalité complexe...

ler qu'en Algérie les femmes ont participé, très nombreuses, à la lutte de libération nationale et n'en ont récolté aucun fruit. Le Front de Libération National (FLN), arrivé au pouvoir, les a renvoyées dans leur foyer ne leur permettant pas de se donner les moyens d'une véritable libération comme en leur ouvrant par exemple largement les écoles. Pire, bien avant l'apparition des intégristes, le Parti a promulgué un Code de la famille très restrictif qui n'a pas soulevé beaucoup de protestations, même en Europe.

Alors, pourquoi cet appel au gouvernement algérien dont on sait

qu'il ne partage pas le délire d'intolérance des intégristes, à prendre conscience du péril que ceux-ci font courir à une grande partie de la population". Pourquoi demander l'aide du FLN alors qu'il n'est pas étranger à la situation actuelle ? Voilà une démarche bien difficile à saisir. Les femmes algériennes en seraient-elles arrivées à avoir besoin de tout soutien d'où qu'il vienne, même s'il est tronqué ? N'y-a-t-il pas ici une opportunité de dénoncer enfin une oppression voyante et illégale ? Cela fait-il plaisir au gouvernement français inquiet alors de l'issue des prochaines élections législatives en Algérie ?

Avec l'arrivée du Front Islamique de salut (FIS) en tête dans les résultats de ces élections de juin dernier, la transition politique a pris la forme d'un changement dans la continuité, avec un retour accentué vers une morale qui commençait à faire défaut et qui devrait maintenant, selon certains, redonner une unité au pays. L'incapacité des femmes algériennes à s'exprimer et le prétexte de la modernité désigné comme typiquement occidental ont été le terreau sur lequel les "barbus" (c'est ainsi que sont désigné les frères musulmans en Algérie) ont semé leurs sinistres moissons. Le Code de la famille a banalisé et intériorisé des comportements qui n'ont pas empêché un retour en force d'une certaine morale. Face à des femmes conscientes et fortes, la violence et la haine des barbus n'auraient certainement pas trouvé le même écho.

Le sort des femmes sous influence musulmane n'a jamais été autant médiatisé que depuis l'affaire du foulard. Pourtant, partout dans le monde, les mauvais traitements et la mise au second plan des femmes existent sans pour autant susciter de remous. De la tragédie des "avortements provoqués" des Roumaines aux avortements et à la contraception interdits en Irlande, sans parler de l'influence contre l'avortement des milieux chrétiens de la Pologne au continent américain. Cette oppression là, "au nom du Christ" est-elle moins redoutable qu'"au nom du Prophète" ? Le barbu occidental vaut bien les barbus de l'Algérie.

Ici, où tout est de plus en plus marchandise, les femmes ne se reconnaissent pas forcément dans leur propre culture. Des corps nus sont fréquemment affichés sur les murs comme moyen publicitaire, des pubs artistiques aux pubs dégueulasses (et sexistes), il n'y a souvent qu'un pas (3). Les tchadors ont en France leurs équivalents invisibles, les victoires passées pour tenter de les supprimer sont encore bien trop fragiles pour que l'on puisse donner des leçons aux autres (4). Les vexations, les brutalités, sous des formes diverses sont inscrites profondément dans les histoires socio-politiques, elles sont pour ainsi dire universelles (5). Le sort des femmes algériennes est aussi horrible que celui de ces 14 canadiennes assassinées par un homme qui "détestait les femmes et les féministes" (6) ou que celui de ces millions de femmes battues dans le monde. Alors, ferions-nous plus ou moins consciemment des choix dans la dénonciation de l'oppression ? Tout porte à le croire (et pas seulement dans le cas des femmes).

Aux femmes sous la loi musulmane de refuser les barbus et les dictats occidentaux. A elles de trouver leur chemin en passant par l'accès aux savoirs. En aucun cas une attitude maternante envers elles ne saurait les aider. C'est aux femmes, chacunes dans leurs propres exclusions, de travailler pour parvenir à une véritable solidarité et à une ac-

ceptation mutuelle féconde et constructive contre leur oppression. Chaque fois qu'une injustice est dénoncée, il faut la relier à un système tout entier, celui du patriarcat en général, faute de quoi il y a un risque de tomber dans la trop facile polémique du bouc émissaire. Il faut se méfier de la tendance actuelle de certains milieux à séparer les problèmes les uns des autres. Dramatiser outrageusement un événement ne rend pas service aux victimes et n'empêchera pas les vraies raisons non invoquées de continuer à nuire. C'est un peu le défaut du texte de la pétition de A.

Fouque, qui veut "combattre l'intégrisme sous toutes ses formes". L'intégrisme se voit, le reste existe aussi et fait beaucoup de mal. Les années qui viennent risquent fort de ne pas gommer la philosophie de la "femme à la maison", au contraire. Les femmes ne doivent pas oublier que les agressions contre elles sont en partie le rançon de leurs défaites et de leurs reculs à toutes. Aux femmes de redresser la tête et de s'unir pour faire vivre partout leurs propres valeurs.

Michèle DELORME et
Dominique ZANDA



(3) Claude Sarraute, "Non à la femme-Kleenex", Le Monde du 5 octobre 1989.

(4) La Cour européenne de justice a condamné la France pour non respect de l'égalité des sexes dans le travail. Voir Libération du 12 décembre 1988.

(5) Voir la revue "Cette violence dont nous ne voulons plus" publiée par l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au Travail, 71 rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

(6) Le Monde du 9 décembre 1989.

Chez ROBIN DES BOIS, c'est la fête à la baleine et la fête à l'éléphant

- dossier cachalot et jojoba ;
- disque du chant des baleines ;
- savon au jojoba ;
- papier recyclé à l'effigie des dauphins.



-  dossier éléphant et ivoire végétal ;
- livres pour enfants sur les éléphants ;
- boutons en ivoire végétal ;
- ivoire végétal brut ;
- papier recyclé à l'effigie de l'éléphant.

15, rue Ferdinand-Duval - 75004 PARIS

(métro Saint-Paul/Le Marais) - ☎ 48.04.09.36

ouvert tous les jours de 11 h à 20 h

ROBIN DES BOIS

FEMMES

FEMMES ET SCOLARISATION

Les femmes sont majoritaires dans certains pays au niveau des lycées. C'est le cas de la France où l'on compte 108 filles pour 100 garçons. Cette proportion cache parfois d'autres phénomènes : en Pologne, il y a 263 filles pour 100 garçons dans les lycées contre 95 pour 100 à l'école primaire, ce qui correspond à une entrée précoce dans la vie active pour les garçons qui ne prennent même plus le temps de suivre des études. Il s'agit alors d'une inégalité de traitement face à la crise économique. On retrouve un tel phénomène en Hongrie (190 filles pour 100 garçons au lycée), en Argentine (172), en Roumanie (233), au Nicaragua (168). Dans d'autres pays, les femmes sont les moins nombreuses : essentiellement dans les pays musulmans mais la situation évolue rapidement : en Algérie, on comptait en 1970, 40 filles pour 100 gar-

çons au lycée. Aujourd'hui elle sont 73 pour 100. Même en Iran, la proportion est passée de 49 à 68, en Iraq, de 41 à 62, en Arabie Saoudite de 16 à 66... Dans les pays les plus pauvres, quelle que soit la religion, la femme est sacrifiée pour la subsistance : au Tchad, en lycée, elle ne sont que 18 pour 100 garçons, au Togo 32, en Guinée 31, au Yémen 12, etc.

ESPERANCE DE VIE

A l'exception de la Chine où l'espérance de vie des femmes est de 66 ans contre 69 ans pour les hommes, partout dans le monde, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Si dans les pays en voie de développement, l'espérance de vie reste inférieure à 50 ans, elle frôle les 80 ans dans les pays les plus développés. La France a la particularité d'avoir le plus grand écart entre hommes et femmes : 81 ans pour les femmes, 72 ans pour les hommes.

USA : VERS UN PARTI DES FEMMES

Le mouvement féministe NOW (National Organization for Women) très développé aux états-Unis envisage de se transformer en un parti politique dont la base sociale serait le féminisme, l'écologie et la justice sociale. Elles présenteraient des candidates contre les hommes des partis républicains et conservateurs. Un parti des femmes existe déjà en Islande. (source Tam-Tam)

FEMMES SOUS LOIS MUSULMANES

L'Association "Femmes sous lois musulmanes" fait partie d'un réseau international de solidarité. Conscientes que la destruction de l'environnement affecte souvent plus particulièrement les femmes en Afrique ou en Asie, où se trouvent la plupart des pays musulmans, elles souhaitent entrer en contact avec les mouvements écologistes en France pour faire circuler l'information sur la situation des femmes dans ces pays. Pour

obtenir une information différente : Femmes sous lois musulmanes, BP 23, 34790 Grabels.

EGALITE DES CHARGES MENAGERES

Les courses courantes sont réalisées à 73 % par les femmes, le nettoyage des sols à 88 % par les femmes. Elles travaillent en moyenne deux heures de plus que les hommes par jour à cause de ces charges ménagères.

LE TRAVAIL DE NUIT

La législation actuelle interdit, à de rares exceptions, le travail de nuit pour les femmes. Un projet du patronat, au niveau européen, vise à supprimer cette interdiction. Associations écologistes et féministes se retrouvent pour protester contre ce projet... Ira-t-on jusqu'à demander l'égalité et l'interdiction du travail de nuit pour tous ? Contact : Travail de nuit, ça nuit, c/o Egalité, librairie La jeunesse du Monde, 139 rue du Château, 75014 Paris.

ANNONCES

RECHERCHE

- Silence prop. 2 activités à ceux et celles qui veulent nous donner un coup de main : la lecture de livres et l'aide à la documentation. Nous contacter pour explications complémentaires.
- Ch. personnes pour garder chèvres pendant W.E. Yves Jamet, 07370 Arras-sur-Rhône, tél : 75 08 18 69.
- *"Comment notre richesse ayant quintuplé, notre population ne s'étant accrue que de 50 %, y-a-t-il encore parmi nous des pauvres ? Que l'on me réponde, avant de chercher quel nombre d'habitants pourra tenir le globe !"* P.J. Proudhon, 1846. Pour une autre organisation sociale, nous avons des propositions à faire et désirons prendre contact avec d'autres. Adrien Duchosal 73350 Bozel.
- Ch. fabricants et partenaires pour fabrication matériel solaire : distillateurs eaux de mer, chauffe-eau, chauffe-eau de piscine, chronomètre et calculatrice, borne lumineuse, centra-

le photovoltaïque avec onduleur, voiture pour enfants... Hugues Prostat d'Hauteville, Rés. Le St-Vincent, 112 rue du 19 mars 1962, 71000 Macon, tél : 85 38 72 85.

OBJECTEURS

- Courant Alternatif, 4 rue Bodin, 69001 Lyon, tél : 78 27 29 82 propose poste d'accueil dans la Maison de l'Ecologie et promotion papier recyclé. Permis de conduire souhaité. Valeurs Silence.
- CRIDDEV, Centre Rennais d'Information pour le Développement et la Libération des Peuples, 41 av. Janvier, 35000 Rennes, tél : 99 30 27 20, propose deux postes pour suivi vente de documentation, maquetage, comptabilité, promotion de l'association, rédaction bulletin mensuel et gestion des abonnés.
- Centre d'information jeunesse de l'Aisne, 1 bd Gras-Brancourt 02000 Laon, tél : 23 79 28 28 (Jean-Alex Dorlat), ch. obj. connaissances en informatique pour mise en place Centre de

documentation et recherche documentaire.

- Centres sociaux de St-Chamond, tél : 77 31 77 88 (Mme Martin) ch. obj. pour animation adolescents 13-17 ans, permanence, organisation, suivi du matériel.
- Jeunes Tiers-Monde, 3 avenue Peladan, 30000 Nîmes, tél : 66 26 34 39, propose poste pour accompagner travailleurs sociaux, adolescents et jeunes majeurs dans projet éducatif dont une phase se déroulera dans un pays africain pendant une durée d'au moins 6 mois. Connaissances bâtiment ou travaux publics souhaitées.
- FRAPNA-Isère, Maison de la Nature, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, tél : 76 42 64 08 offre poste d'animateur nature : gestion matériel audio-visuel, expositions, administration et animation. Expérience de terrain souhaitée, bon contact avec les enfants. Travail en équipe.
- FRAPNA-Savoie, 20 rue Croix d'Or, 73000 Chambéry, tél : 79 85 31 79 propose pour nov. 90 poste administratif : dactylo, accueil, fichier adhérents, correspondance, participation au journal. Sensibilité environnement. Envoyer lettre de motivation.
- FRAPNA-Ain, Maison des Sociétés, 1 Bd Joliot-Curie, 01000

- Bourg en Bresse, tél : 74 45 17 58 propose pour déc. 90 deux postes : coordination animation, chargé d'études, administrateur. Motivation écolo, capacité d'adaptation.
- Auberges de Jeunesse de Provence-Côte d'Azur, Av. de Verdun, 05200 Embrun, tél : 92 43 08 88 ou 92 43 32 91 prop. places selon capacités, nourris, logés.
- Muséum d'histoire naturelle du Havre, Place du Vieux Marché, 76600 Le Havre, tél : 35 41 37 28 propose poste d'obj.
- CEIPAL, Centre d'Etudes Internationales Paysannes et d'Actions Locales, 8 quai Maréchal Joffre, 69002 Lyon, tél : 78 37 95 07, ch. obj. pour nov-déc. chargé suivi et animation de quatre groupes d'agriculteurs dans le Rhône et la Loire. Travail varié et intéressant si motivation. Formation agricole souhaitée.
- UFC, Union Fédérale des Consommateurs, 2 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble, tél : (76) 46 88 45 propose postes polyvalents : journal, informatique, traitement des litiges...
- Plaisir solidarité, BP91, 78372 Plaisir Cédex, tél : (1) 30 55 94 96 ch. obj. pour animer équipe bénévoles, coord. les activités : accueil de population en difficulté, permanences chômage, aide alimentaire...
- MJC Champs Montants, 63

SOCIETE

QUEBEC : REVOLTE INDIENNE

Depuis le 10 juillet, les Indiens Mohawks (appelé par nous les Iroquois) occupent un pont au sud de Montréal pour protester contre un projet de golf qui empiète sur leurs terres. Les premiers heurts avec la police avait fait un mort chez les forces "de l'ordre". Livrés à un véritable blocus alimentaire, les Indiens n'ont pas cédé. Plus de 2000 autres Indiens sont venus les soutenir le 29 juillet. D'autres barrages ont été élevés en d'autres points du territoire par d'autres tribus en soutien aux Mohawks mais aussi pour appuyer leurs propres revendications. Le chef indien a déclaré : "Les Québécois qui se battent pour constituer une société distincte au Canada ne peuvent refuser ce droit aux Indiens". Il y a 2400 réserves indiennes au Canada, au sud du 60ème parallèle, regroupant 440 000 Indiens souvent dans une extrême

pauvreté. Les territoires au nord du 60ème parallèle sont toujours des terres indiennes.

AMAZONIE : TRIBUNAL DES PEUPLES

La Ligue Internationale pour le Droit et la Libération des Peuples, qui est reconnue par l'ONU, organise une fois par an, depuis 1977, un "tribunal des peuples". Cette année, cette session portera sur l'Amazonie et se tiendra à Paris du 12 au 16 octobre 1990 à l'amphithéâtre Poincaré de l'ancienne école polytechnique, 1 rue Descartes, 75005 Paris. Contact : Tribunal permanent des peuples, 27 rue de Clignancourt, 75018 Paris, tél : (1) 47 42 77 36.

ROUMANIE : LES ENFANTS DE RECAS

Recas est un orphelinat où étaient envoyés les enfants abandonnés roumains, nombreux à la suite de l'in-

terdiction de toute contraception et d'avortement. 140 enfants de 6 à 15 ans sont enfermés dans une ancienne prison désaffectée, à 34 km à l'Est de Timisoara. Une association s'est constituée pour construire un véritable orphelinat et assurer la formation des enseignants et des éducateurs. Pour 140 enfants, le projet nécessite 2 millions de francs. Vous pouvez en savoir plus auprès de : "Les Enfants de Recas", BP 2037 Villeurbanne Cédex.

ACCORDS DE SCHLENGEN

Repoussés une première fois, les accords de Schengen ont finalement été signés le 19 juin dernier. La reconnaissance d'une seule nation allemande avait été demandée par la RFA. Ces accords ont été vivement critiqués par les organisations des droits de l'homme car sous prétexte d'un meilleur contrôle de l'immigration clandestine, ils permettent de constituer d'énormes fichiers européens échappant aux règles en vigueur dans les différents pays. L'origine de ces fichiers de police seront ceux, illégaux, des renseignements généraux.

REQUISITION DES LOGEMENTS VACANTS

Les Verts-Paris-11ème ont réalisé un excellent travail législatif concernant le droit au logement. Si vous avez été expulsé de votre appartement ou si vous habitez dans des conditions précaires, et si vous connaissez un appartement vacant ou inoccupé, vous pouvez demander au maire de votre commune un formulaire "signalant un local susceptible d'être réquisitionné" par lettre recommandée. Si le maire ne répond pas, vous pouvez attaquer en tribunal administratif en demandant à bénéficier de l'aide judiciaire. Renseignements : Verts-Paris 11ème, tél : (1) 45 39 44 60 (Pierre-François Divier).

QUELLE POLITIQUE A LA SNCF ?

Le TGV apparaît au premier abord comme une bonne alternative à l'autoroute :

moins de pollution, moins d'emprise au sol, moins de consommation d'énergie... il provoque pourtant de multiples manifestations : au nom du gain de temps (et surtout d'argent), la SNCF gomme les obstacles et les gares : si les grandes villes seront plus vite desservies, ce sera au détriment des campagnes. En Bretagne comme à Amiens, les élus se battent pour obtenir des arrêts du train. Dans le Sud-Est, les élus se battent pour que le TGV utilise les tracés existants. Pour satisfaire les plus forts, les plus riches, faut-il sacrifier les plus modestes, au nom de l'argent faut-il toujours plus centraliser ?

NANTES : INSERTION, ECONOMIE SOCIALE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

La Fédération des Elus Auto-gestionnaires organise le vendredi 5 octobre, à Nantes, une journée nationale de recherche et de formation sur le thème "insertion, économie sociale et développement local". Cette journée s'adresse plus particulièrement aux élus écologistes, alternatifs, autogestionnaires, et aux personnes engagées dans des initiatives d'insertion et d'économie sociale. Renseignements et inscriptions : FEA, BP 827 91001 Evry Cédex, tél : (1) 69 91 06 12.

SAONE ET LOIRE : AFFAIRE KOSKAS, AFFAIRE COCASSE

Alors que l'on moissonne les Champs Elysées, de nombreuses exploitations agricoles se meurent. Depuis deux ans, la famille Koskas, d'Issy l'Éveque, est accablée à la faillite à la suite d'ennuis de santé. Après 7 audiences en justice, la situation n'a fait qu'empirer avec la spirale des pénalités du fisc. Soutenus par les Verts, Odette et Guy Koskas ont fait un recours pour obtenir de l'Élysée l'annulation des créances... Seront-ils assez importants pour bénéficier d'une amnistie ? Y-a-t-il un cœur chez les ronds de cuir ? Contact : Verts-Bourgogne, Thierry Grosjean Le Vélard, 71370 Ouroux sur Saône, tél : 85 96 84 51.

avenue du 8 mai, 25400 Audincourt, tél : 81 34 36 54, cherche objecteur motivé animation socio-culturelle, BAFA souhaité.

• GRDR, Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural dans le tiers-monde, 8 rue Paul Bert, 93300 Aubervilliers, tél : (1) 48 34 95 94 ch. 3 obj. pour nov 90 : un documentaliste, un animateur, un formateur agricole ; niveau bac, connaissance de micro-informatique souhaités pour les deux premiers, BTS ou ingénieur agricole pour le troisième souhaités.

• Foyer de Jeunes Travailleurs, 29 rue de Montjoly, 76600 Le Havre, tél : 35 24 02 95 ch. obj. pour animation, service emploi et logement.

• Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain, Porte Rivotte, 25000 Besançon, tél : 81 83 28 91, ch. obj. pour program. Mac Intosh, animation en milieu urbain jeunes et adultes.

• Association des amis de la réserve naturelle de l'Île de la Platière, Mairie, 38550 Sablons, tél : 74 84 35 01, ch. obj. pour étoffer équipe de gestion d'une réserve naturelle, poste polyvalent, suivi scientifique, visites guidées, entretien des équipements, surveillance...

• MJC R. Martin, Mr Gilli, BP 55, 26102 Romans cédex, ch. obj.

pour travail au service restaurant, expérience souhaitée, formation possible.

OFFRE D'EMPLOI

• Solidarité-emploi ch. chargé de mission pour durée 5 à 12 mois à mi-temps pour étude sur les besoins nouveaux et les gisements d'emplois, monter les créations d'emploi correspondantes avec les chômeurs et les partenaires locaux, profil : socio-économiste, agent de développement local. Ch. également un permanent à mi-temps pour accompagnement personnalisé de créateurs d'entreprise, coord. et rationalisation de l'assoc., notions secrétariat et informatique. CV à J.P. Lancry, 35 rue Volney, 69008 Lyon.

• Centre-Martin Luther King, Av. de Béthusy 56, CH - 1012 Lausanne, Suisse, tél : (021) 32 27 27 embauche personne pour octobre pour poste secrétariat à mi-temps dans association, d'accueil aux rescapés du service militaire ou du recrutement. Salaire modeste mais progressif, six semaines de vacances.

Les petites annonces sont gratuites pour les offres d'emploi ou de postes d'objecteurs. Elles sont réservées aux abonnés pour les autres rubriques.

PROPRIETE ET ECOGESTION

Généralement, nous percevons le droit, et les droits de l'homme en particulier, comme des garants contre l'arbitraire, la dictature, l'exploitation. Le droit, ce serait l'humanisme, la civilisation, la lutte contre la barbarie. C'est une réalité, certes.

Mon hypothèse, qui servira de cadre à mon propos, est que l'économie et la société capitalistes ne peuvent être que juridiques (1). L'exploitation et les destructions qu'ils opèrent tant sur le plan humain que sur celui de l'environnement, sont nécessairement organisées par le droit (2).

Les démocraties se vantent de vivre en "état de droit". Mais ce droit n'est pas suffisant pour garantir la liberté de chacun dans le respect de tous. Il sert les intérêts des régimes capitalistes et destructeurs. Il faut choisir à travers l'éco-gestion, la voie de la démocratie économique.

(1) A cet égard et pour les points qui suivent, voir Michel Miaille : "Une introduction critique au droit". Ed. Maspéro, 1980. Voir aussi Jacques Lenoble et François Ost : "Droit, mythe et raison, essai sur la dérive mythologique de la rationalité juridique, Bruxelles, 1980. (2) Sur l'organisation de la réalité par les concepts de la pensée, voir "L'idéal et le matériel" de Maurice Godelier, ed. Fayard, Paris, 1984.

Il suffit cependant de regarder autour de nous et dans l'histoire récente pour nous rendre compte qu'il y a une deuxième réalité beaucoup moins enchantante. Le IIIème Reich était largement juridique et comptait ses plus ardents promoteurs parmi les juristes. Les guerres coloniales en Indochine, en Algérie et ailleurs ont été menées par des Etats de droit et à l'aide du droit. L'apartheid, la répression israélienne, le pillage du tiers-monde sur les marchés mondiaux se font dans des catégories juridiques.

Toutefois, ces observations concernent des phénomènes trop hétérogènes pour être explicatives.

Le droit : un instrument capitaliste ?

La norme juridique et le concept de la personne individuelle égalisent les hommes et les situations, leur appliquent des mesures et des critères communs. Ainsi, lorsque vous passez un examen, vous devenez quantifiable pour le monde du travail, on peut vous comparer à votre prochain. Le droit crée ainsi de la sécurité. Il est clair que cette possibilité de mesure et de comparaison joue un rôle éminent dans une société d'échange généralisé.

Le droit et notamment sa notion de "sujet de droit" créent des individus ainsi que d'autres entités sociales distinctes (entreprises, villes, pays) et les mettent en concurrence. Celle-ci fait courir tous les Etats à la recherche de leur compétitivité internationale, pousse les grandes villes à se doter de "technopoles" et fait éclater les guerres de temps en temps. Cette concurrence peut être réduite par l'existence de syndicats. Les droits de l'homme contribuent à la concurrence dans la mesure où ils créent et valorisent la personne individuelle. L'atomisation de la société qui en résulte sert aussi à briser d'éventuelles résistances.

Le droit peut déplacer des luttes sociales du physique au symbolique. L'action symbolique n'agit pas directement, matériellement sur les hommes et les objets, mais par l'intermédiaire de symboles tels que les mots. A la différence d'autres symboles, le langage juridique a une force contraignante officiellement reconnue. Ces deux terrains ne sont pas les mêmes : en cas de conflit dans une entreprise, le terrain juridique favorise l'employeur qui peut se permettre d'avoir de bons défenseurs devant des juges généralement conservateurs, alors que la grève bénéficie aux ouvriers plus nombreux que l'employeur.

Enfin, le droit et plus spécialement les droits de l'homme possèdent un volet moral et idéal, semblent incarner ce qui est juste et contribuent ainsi à légitimer l'ensemble des mécanismes décrits ci-dessus. Le critique Karl Kraus disait : "Le mal ne prospère jamais aussi bien que lorsqu'il est précédé d'un idéal". Un autre auteur, Alcott avouait : "Les idéaux sont nos bonnes consciences". Ceci est dû au caractère abstrait et plus ou moins vague des valeurs attachées au droit, ce qui les rend récupérables à toute fin.

Ainsi le droit permet une domination objectivée et dépersonnalisée de l'homme sur l'homme et la nature. Tout ceci ne doit toutefois pas faire oublier qu'il s'agit là d'un grand progrès par rapport à la domination directe, personnelle, physique qui caractérise les sociétés féodales du passé et du présent ainsi que

les régimes stalinistes. Le droit constitue une sorte d'armistice entre les différentes forces sociales.

Le droit est donc ambivalent et ne se prête que difficilement à une appréciation globale. C'est cas par cas qu'il faut étudier, du point de vue de l'intérêt défendu, les potentialités souhaitables et les effets pervers du champ juridique. Ceci implique de se rendre compte que le droit change de nature d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre.

Le droit de propriété

Quel est le rôle actuel des droits économiques et sociaux ? Un premier point d'ordre général est le lien entre les libertés publiques - droit à l'information, libre expression, liberté de réunion et de manifestation - et les conditions économiques et sociales de l'existence, visées par les droits au logement, au travail, le revenu minimum d'insertion (RMI), etc. On opère ici une distinction entre libertés formelles et libertés réelles. L'idée universelle qui en ressort, c'est qu'on ne jouit pas de ses droits lorsqu'on n'a rien à manger.

Ce ne sont pas les droits et les libertés formels qui créent la liberté matérielle, ils ne font que la régulariser, la normaliser et l'élever au niveau de notre conscience. La liberté matérielle, c'est-à-dire la capacité de jouir de ses forces physiques et intellectuelles, est, de manière inorganisée, pré-existante au droit.

Dans la sphère économique, nous pouvons distinguer d'un côté les droits de propriété et quelques droits de regard sur l'exercice de la propriété. Le droit de propriété est de tous les droits, le plus fondamental. La propriété donne la possibilité, en principe illimitée, de faire ce qu'on veut de la terre, d'une maison, d'une usine, d'un procédé de fabrication, d'une mélodie, de gènes... La propriété est généralement privée, parfois publique avec une multitude de formes intermédiaires.

Le terme de "privé" vient du latin "privare" et signifie que je prive mes voisins d'utiliser mon bien. La propriété privée est donc exclusive et individuelle. A ce titre, liée à

la liberté, elle constitue l'essence des "droits de l'homme" : il s'agit de pouvoir profiter librement de ses biens.

A l'autre pôle, nous trouvons la propriété publique dont les contours sont plus flous et l'existence plus marginale. Elle suppose que toute une société, sans discrimination de ses membres, jouit librement de ses biens. Cela concerne surtout l'air, l'eau, le sol et d'autres éléments naturels dans la mesure où ils sont disponibles pour tous... Propriété privée et publique ne sont pas toujours aussi éloignées l'une de l'autre qu'on pourrait le croire.

Nous considérons comme propriétés publiques la circulation automobile, la consommation de nombreux biens alors qu'ils sont sources de gaspillage des ressources naturelles et d'entassement de produits nocifs. Ces comportements sont en général le résultat inévitable des structures capitalistes que l'individu seul ne peut changer, mais cela n'empêche pas que les individus agissent comme des propriétaires.

Sous cet angle-là, on comprend que la nationalisation d'entreprises privées, tant dans les sociétés capitalistes que stalinistes, n'a pas supprimé ni la domination de l'homme au travail, ni l'exploitation de la nature. Plus fondamentalement, la propriété privée ou publique exercée sur la nature n'a jamais été mise en cause. Pourtant, la seule société qui s'est développée le plus longtemps sur terre, 40 000 ans, est celle des Aborigènes d'Australie qui ont pour principe que la nature n'est pas à eux mais qu'ils appartiennent à la nature.

Le droit de regard

La propriété privée n'est en fait pas illimitée. Elle est contrôlée ou plutôt observée par certaines catégories de personnes notamment les salariés d'une entreprise, les riverains et les consommateurs des produits. Ces groupes ont une influence très restreinte dans l'exercice de la propriété, par l'intermédiaire de droits de regard concernant les conditions de travail, les pollutions, les gènes de voisinage et la qualité des produits.

Une certaine influence des citoyens sur l'économie est censée être assurée par élections et Etat interposés. Cependant, de multiples mécanismes font que la grande majorité de la population a peu de prise sur l'Etat : représentation par des clans qui vivent de la politique, système électoral, contrôle de l'opinion par quelques grandes sociétés, connivence entre milieu politique et milieux d'affaires...

Protection et promotion sociales

Alors que ces droits de regard constituent un contre-poids préventif par rapport à la propriété privée, les droits sociaux sont censés en compenser ultérieurement les effets néfastes. Il s'agit ici des systèmes de sécurité sociale, d'assistance publique, de bourses d'études... Les besoins sociaux naissent en général individuellement ou dans un cadre isolé alors que les intérêts immédiats contre le propriétaire-capitaliste (salaires, conditions de travail) sont souvent perçus collectivement. Il en résulte qu'à la différence du monde du travail, des luttes revendiquant des droits sociaux ne sont pas courantes.

Il semble au contraire que la plupart des droits sociaux ont été accordés pour calmer d'autres luttes sociales ou pour maintenir des populations pauvres dans l'assistanat et la marginalité. On songe ici à Bismarck qui a créé la sécurité sociale pour contenir la social-démocratie montante.

Les droits sociaux renforcent donc l'état d'atomisation de la société. En effet, ils valorisent la position de l'individu et sont ainsi le corrolaire indispensable de la propriété privée. On pourrait aller jusqu'à penser que ce sont là des objectifs importants des droits sociaux, caractérisés par une législation complexe et différenciée permettant de distinguer un maximum de situations. Satisfaire les besoins des nécessiteux ne peut être le seul but de cette législation. (suite et fin au prochain numéro)

Christopher POLLMANN

POLITIQUE

PETITES PHRASES

Sur un mur de Lyon : "Si Le Pen est une merde, Mitterrand en est la mouche". Sur un mur de Paris, à côté de l'affiche "Le racisme sera-t-il le mur des Français ?" signée du Parti socialiste : "En tous cas, le PS creuse les fondations". Au début du siècle, pour combattre le sexisme, des socialistes utopistes voulaient donner le droit de vote aux femmes, qu'en est-il des immigrés ?

AFRIQUE DU SUD : BOYCOTT MAINTENU

Le 15 octobre prochain, la ségrégation raciale instaurée depuis 1953, sera abolie sur l'ensemble du pays. D'autres modifications devraient suivre comme la suppression de la séparation des terres et des lieux d'habitations, ainsi que la classification selon la race à la naissance.

Malgré ces mesures significatives prises ou annoncées par le président de Klerk, l'ANC de Nelson Mandela demande le maintien des mesures de boycott tant que n'auront pas lieu des élections démocratiques reconnaissant le droit de vote des noirs sur le principe "un homme, une voix".

PALESTINE : PARRAINAGE

Prenez un engagement concret : en versant 310 F par mois (plusieurs personnes peuvent se grouper) pendant 6 ans, vous pouvez contribuer à financer la scolarité d'un enfant palestinien. Renseignements : Association médicale franco-palestinienne, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris, tél : (1) 45 30 12 08.

URSS : DEPUTE ECOLOGISTE

Pour la première fois, un député écologiste a été élu au scrutin majoritaire. Il s'agit de Hagop Sanassarian, président des Verts Arméniens et directeur d'un laboratoire de recherche en chimie à l'université d'Erevan.

TCHÉCOSLOVAQUIE : DECEPTION POUR LES VERTS

Les sondages ont longtemps donné les Verts en deuxième ou troisième position derrière le Forum Civique de Vaclav Havel. Sondages erronés : les Verts font moins de 4 %, ce qui leur permet d'avoir 6 élus dans le parlement slovaque mais aucun dans le gouvernement national.

EUROPE : LES VERTS EN TETE

A défaut de majorité, une étude publiée sur la présence des députés pendant la première année de leur mandat donne comme classement : 1er : les Verts, 2ème : les socialistes, 3ème : les démocrates-chrétiens, 4ème : les libéraux, 5ème : l'extrême-droite, 6ème : les gaullistes, 7ème : les communistes. Et individuellement : 1er : Didier Anger (94,4 % de présence), 2ème : Marie-Christine Aulas. Le dernier : Robert Hersant (7 %) siège pour n'être pas poursuivi pour ses infractions sur la presse.

VERTS EUROPEENS : PLATE-FORME COMMUNE

Répartis dans 34 pays, ce ne sont pas moins de 131 députés que comptent maintenant les Verts. Réunis du 3 au

5 juillet à Strasbourg, les élus Verts de toute l'Europe ont élaboré une plate-forme politique commune préconisant : une politique énergétique pour renoncer progressivement à l'énergie nucléaire et aux autres énergies non-renouvelables, une agriculture respectueuse de l'environnement et productrice d'une alimentation saine, une sortie progressive de l'industrie du chlore, le banissement des produits qui attaquent la couche d'ozone, la mise en place de structures politiques européennes permettant une sécurité globale en Europe dans le cadre des accords d'Helsinki, un soutien au peuple du sud du monde qui luttent pour la démocratie et le respect des droits de l'homme, la solidarité aux peuples indigènes, privilégier les relations entre peuples, l'arrêt d'exportation d'arme, la réduction de la dette et l'aide à un développement autocentré et décentralisé, la prise en compte des exigences écologiques dans les processus économiques. Contact : Verts-Europe, 288 Bd St-Germain, 75007 Paris, tél : (1) 45 50 40 31.

VERTS : NOUVEAUX CONSEILLERS REGIONAUX

A la suite de l'élection de Didier Anger au Parlement Européen, celui-ci a laissé sa place de conseiller régional en Basse-Normandie à Charles Guilbert. De même, Antoine Waechter a laissé sa place à Raymond Shirmer qui siège avec Andrée Buchmann en Alsace. Enfin, en

Lorraine, Marc Collin, élu régional sur la liste PS et éleveur biologique vient de quitter les socialistes pour adhérer aux Verts.

TOUS ECOLOGISTES

Après "Génération Ecologie", petit de "Génération Mitterrand" chargé de ramener les écologistes à gauche, voici "France et environnement" chargé de ramener les voix à droite. Vous pouvez aussi rejoindre le PC en passant par le MNLE (Mouvement National de Lutte pour l'Environnement) ou lire "Soleil" un journal d'extrême-droite qui associe écologie et pureté de la race.

AMIS DE LA TERRE ET DU PARTI SOCIALISTE

Les Amis de la Terre français sont depuis longtemps sous la coupe du gouvernement socialiste. Chiffre éloquent : 54 % de leur financement provient directement du Ministère de l'environnement. Réunis en Assemblée générale, les Amis de la Terre de Toulouse, la plus grosse section du mouvement, a voté à l'unanimité une motion demandant à la structure nationale la démission de son Président d'honneur, Brice Lalonde. Ce vote fait suite aux autorisations de démarrage de Golfech, de la suie Mélox, du redémarrage de Superphénix, de la mise en route de l'unité de retraitement du plutonium de la Hague. Amis de la Terre - Toulouse Ecologie, 10 rue d'Auriol, 31400 Tolosa, tél : 61 53 23 21.

NORD-SUD

LIBAN : LE SOLEIL PURIFIE L'EAU

Selon des études menées par Affim Acra, chercheur à l'université américaine de Beyrouth, il est possible de rendre l'eau potable dans les pays du tiers-monde en la faisant circuler pendant 95 à 300 minutes sous un fort soleil dans des récipients de faibles volumes. L'action des

rayons ultra-violet peut détruire de manière efficace les micro-organismes de l'eau et bon nombre de bactéries sources de maladie. Cette méthode de purification de l'eau a été testée avec succès en Inde, et au Yémen, pour empêcher en particulier la propagation du choléra. Dans un monde où 75 % des habitants n'ont pas accès à l'eau potable, cette méthode peu coûteuse per-

met un progrès sensible pour la santé. Elle est une alternative crédible à l'utilisation des pastilles de chlore ou d'iode, ainsi qu'à l'eau bouillie qui nécessite l'utilisation de bois dans des régions souvent en voie de désertification. (source Forum du Développement)

MAGHREB : BAISSÉ DE LA NATALITÉ

Depuis quinze ans, on assiste à une baisse régulière de la fécondité au Maghreb. En Algérie, on est passé de 8,1 enfants par femme en 1970 à

SANTE

URSS : LUTTE CONTRE LES DROGUES

Le club de l'amitié internationale d'Espéranto, en collaboration avec la société de lutte contre l'alcoolisme de la ville de Samarkand en URSS organise chaque année une exposition sur le respect de l'environnement, la lutte contre l'alcoolisme, le tabac et les autres drogues. Pour cela, il collecte des affiches du monde entier sur ces sujets. Vous pouvez envoyer les vôtres à : Klubo de Interpopola Amikeco "Espéranto", P.K. 76, SU - 703000 Samarkand, Uzbekistan, Union Soviétique.

URSS : DEVELOPPEMENT DE L'HOMÉOPATHIE

L'homéopathie est autorisée depuis 1833 où les premiers médicaments sont apparus en pharmacies. Les premières écoles apparaissent en 1915 et le succès de cette médecine n'a fait que se développer depuis cette époque. Une polyclinique homéopathique de Lénin-grad vient de fêter son 120ème anniversaire. Aujourd'hui, plus de 1000 médecins homéopathes exercent en URSS. De nombreux médecins généralistes ont les bases de cette pratique. Le 1er congrès national s'est déroulé en novembre 89 à Kiev et devrait devenir international dès 1990.

4,8 aujourd'hui. Au Maroc, en quinze ans, on est passé de 5,9 à 4,5. En Tunisie de 4,9 à 4. Cette baisse est due à l'apparition de la contraception et au retard de la première naissance, à la scolarisation des filles et à l'augmentation du travail salarié féminin. L'ONU qui prévoyait en 1982 que la Maghreb aurait, en 2025, 131 millions d'habitants n'en prévoit plus maintenant que 104.

PARIS : AU FIL D'INDRA

Depuis 1969, l'association "Au fil d'Indra" à Paris assure la diffusion des broderies

USA : GENETIQUE SUR L'HOMME

Par introduction dans l'ADN des globules blancs, des chercheurs américains ont été autorisés, le 31 juillet 90, à essayer un nouveau traitement contre un cancer de la peau. Cela fait dix ans que les spécialistes attendaient une telle autorisation. Seule limite imposée : ne pas toucher aux cellules sexuelles pour ne pas modifier le patrimoine héréditaire humain.

TABAC : "NUIT GRAVEMENT A LA SANTE"

La mention "abus dangereux" actuellement en vigueur sur les paquets de tabac devra être remplacée par la mention "nuit gravement à la santé" selon le nouveau projet de loi actuellement en discussion. Cette loi ne sera applicable qu'au 1er janvier 1993.

TABAC INTERDIT DANS LES TRAINS DE BANLIEUE

La SNCF a signé un accord avec le Ministère de la Santé qui prévoit l'interdiction de fumer dans les trains de banlieue d'ici quelques mois. Par ailleurs, les autres trains verront diminuer le nombre de compartiments fumeurs pour ne plus atteindre qu'un tiers, au lieu de 50 %, comme c'est déjà le cas dans les

fabriquées par les femmes en difficulté accueillies dans un centre de Pondichéry. Cette vente directe permet aujourd'hui de faire travailler plus de trois cent brodeuses dans des conditions sociales exceptionnelles dans le pays : salaire indexé sur l'inflation, caisse de prévoyance, congés de maternité et de maladie, bourses d'études pour les enfants scolarisés, école maternelle, crèche, médecine du travail, assistante sociale... Contact : "Au fil d'Indra", 32 rue Traversière, 75012 Paris, tél : (1) 43 07 48 45. (source Croissance)

TGV. Dans les TGV, il reste toujours des places en wagons fumeurs... ce qui prouve que l'on peut encore baisser cette proportion.

ALLERGIES ET POLLUTIONS

La fréquence des allergies dans les pays industrialisés ne cesse d'augmenter. Les causes des allergies sont d'abord les pollutions atmosphériques (gaz d'échappement et fumées d'usines en ville, produits de traitement à la campagne) mais aussi certains aliments, médicaments contenant des produits chimiques.

SIDA : QUE PENSER DE BELJANSKI ?

Le professeur Beljanski affirme, depuis de nombreuses années, avoir mis au point un produit détruisant l'activité du virus du SIDA. Il a accepté que le professeur Chermann, connu mondialement pour avoir découvert ce virus, refasse ses expériences et puisse donner son avis. Ce dernier conclut que l'activité anti-virale du produit est tellement faible, lors des expériences en éprouvettes, qu'il serait dangereux de l'essayer sur des malades. Le professeur Beljanski conteste la méthode de travail... (source Que Choisir ?)

SUD-EST : REMBOURSEMENT DE L'HOMÉOPATHIE

Pour la première fois, une association de prévoyance, APRIL, essentiellement implantée dans le Sud-Est de la

France auprès des travailleurs indépendants (800 000 sociétaires), a décidé de rembourser les médicaments homéopathiques. Cette décision résulte de la confiance croissante du public en cette méthode et par le faible coût qu'elle occasionne par rapport à la médecine traditionnelle. Contact : April, 70 rue Maurice Flandrin, BP 3261, 69003 Lyon, tél : 72 33 00 39.

MARSEILLE : JOURNEES DE LA DIETETIQUE

Réunis à Marseille du 14 au 16 juin, 800 diététiciens ont vivement critiqué la mode actuelle des aliments "allégés" : un chocolat "light" dont les sucres sont remplacés par de la matière grasse et des polyalcools est plus riche en calories que le produit initial. Les "yaourts sans cholestérol" n'en contiennent pas de toutes façons. Les biscuits dits "nutritionnels" ne le sont pas plus que les autres, etc... Les diététiciens rappellent que les produits "diététiques" dépendent d'un label contrôlé alors que les produits "naturels" ou "allégés" ne sont soumis à aucune réglementation. En conclusion, les meilleurs aliments sont ceux consommés frais, correctement préparés et mangés avec modération.

PARIS : LA TUBERCULOSE SE PORTE BIEN

Signe des temps et de la pauvreté, 1301 cas de tuberculoses ont été détectés en 1989 par la DDASS de Paris.

SAONE ET LOIRE : NON AU PARIS DAKAR

La foire de Digoin, les 31 août, 1er, 2 et 3 septembre est placée "sous le signe du Dakar" selon la volonté du maire : une exposition de véhicules sera présentée, patronnée par EDF (qui décidément n'en loupe pas une). Un collectif regroupant Emmaüs, Artisans du Monde, Terre des Hommes, Agir Ici, Nature & Progrès, Peuples Solidaires, les Verts... s'est formé pour distribuer un tract pendant toute la manifestation. Vous pouvez donner un coup de main en prenant

contact avec Thierry Grosjean au 85 96 84 51.

LOIRET : BANDE DE CORNICHONS

Pour aider au financement de projets de développement au Togo et en Haïti, l'association tiers-monde de Gien vous invite à venir cueillir des cornichons en septembre et à les consommer. L'action avait rapporté l'année dernière près de 25000 F. Contact : Association tiers-monde, 473 rue des Marnis, Saint-Martin sur Ocre, 45500 Gien, tél : 38 36 76 09. (source Croissance)

LIVRES

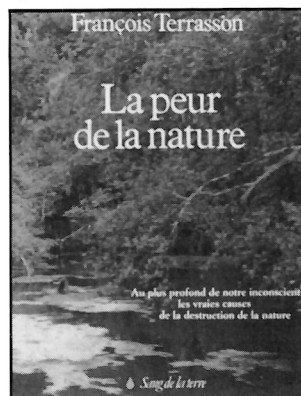
LA PEUR DE LA NATURE

de François Terrasson
Ed. Sang de la Terre
1990 - 192 p. - 159 F

"La nature se définit chez tous les peuples du monde comme ce qui fonctionne en dehors de notre volonté et de notre intervention. L'homme a une vision animiste de la nature. Il n'arrive pas à la considérer comme une force aveugle et sans âme. Devant le même aspect de la nature, des personnes différentes peuvent avoir des réactions très contrastées : de l'attrait à la répulsion. Lorsque l'on force la dose de nature, il y a libération des émotions inconscientes".

Dans son livre, François Terrasson, maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle, journaliste, photographe, conférencier, essaie de comprendre ce qui, au fond de nous-mêmes, différencie deux types de réactions par rapport à la nature : la peur ou l'attraction. Selon l'une ou l'autre des réactions, on est naturaliste ou technocrate. Les seconds sont en train de gagner au nom du refoulement de nos émotions : "Des sociétés où on assèche les marais, mais aussi les yeux de ceux qui ont envie de pleurer parce que c'est une émotion dégradante. On est d'autant plus supérieur qu'on refoule et qu'on cache les sentiments pendant qu'on rationalise à coups de bulldozers". Il y a "Deux modes de gestion des émotions : l'acceptation ou le combat. Et qui reflètent les deux grandes attitudes des civilisations vis-à-vis des espaces naturels : l'agression ou la collaboration". Tout ce combat est symbolisé à travers les contes et les coutumes des civilisations : le dragon dont la tête repousse peut se transformer en adorable princesse ou mourir dans un bain de feu. "Symbolisme du serpent évocateur d'organes bien concrets, de mouvements d'ordre érotique, de combustion par le désir et la passion, le dragon va refléter en miroirs superposés toutes les conceptions d'une société con-

cernant la sexualité perçue comme forme majeure du non-volontaire, tout élan passionnel par extension, par extension encore tout le naturel, intérieur comme extérieur". Cette peur de la nature explique notre rejet, souvent inconscient, des poètes et des artistes, du fou du village, de nos pulsions qualifiées d'infantiles... mais



explique aussi le sexisme envers les femmes, trop proches de la nature car capables de donner la vie, capables de sentir au plus profond cette nature perçue comme dangereuse. Et la société, dirigée par des hommes, qui ne pleurent pas, bétonne nos émotions. Après ce constat du lien entre la nature et notre inconscient, l'auteur essaie alors de voir les fausses pistes qui pourraient nous faire croire que nous avons une meilleure relation avec la nature. Il s'interroge donc longuement sur la notion des "réserves naturelles" et de "protection de la nature". En psychiatrie moderne, est développée une théorie appelée la "double contrainte" qui consiste en une situation impossible à tenir. Exemple "Il est interdit de lire cette phrase". De la même manière, un parc naturel relève d'une double contrainte : "soyons spontané" tout aussi impossible à tenir. L'auteur dénonce cette politique de protection de la nature en remarquant que le double sens de "réserves naturelles" semble vouloir dire "je suis pour cette société... mais avec des réserves". Nous n'avons donc pas à protéger la nature mais à combattre une société qui la menace. Accepter l'apar-

theid de la nature aujourd'hui, c'est prévoir pour demain "les zones d'émotions programmées, les aires d'instincts authentiques épanouis, et les parcours fléchés de la libération sexuelle". Il dénonce enfin la pédagogie de l'environnement qui prend pour principe "comprendre pour aimer" ce qui est exactement à l'inverse de ce qu'il faudrait faire : "aimer pour comprendre". Cette éducation collective, ce tourisme balisé ne fait que stériliser notre relation avec la nature. Maintenant à chacun d'agir : "Et si vous choisissez de rester sur l'autre rive, dans la sécurité des autoroutes et des miradors, pourquoi ne pas se rappeler quand même que la possibilité existe toujours de franchir la porte de la peur, d'explorer ses propres marécages, de sonder ses propres abîmes. Nul besoin de passer sur le divan du psychanalyste. La lande ou la savane, le papillon ou la couleuvre, sont, pour peu que vous collaboriez, prêts à se charger de l'essentiel...". Chaleureux et stimulant. MB.



L'ENERGIE ET LA CULTURE

de F. Houtart
et G. Lemerminier
Ed. L'Harmattan
1990 - 278 p

Les auteurs ont réalisé, pour le compte de l'UNESCO, une étude sur la perception de la notion d'énergie par les "savants" de ce monde. 150 personnes ont été interviewées : sociologues, économistes, biologistes, politiciens, historiens, ethnologues... dans une quarantaine de pays du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest. A travers ces interviews, l'étu-



HABITAT AU FEMININ

de Ursula Paravicini
Ed. Presses Polytechniques
et universitaires romandes -
1990 - 178 p - 48 FS

Les cuisines trop petites, les salles de bains étriquées, les espaces de rangements existants, les habitations reléguées en périphérie des villes, les équipements de quartiers insuffisants... et si un tel constat désignait la place de la femme dans nos sociétés ?

Dans une véritable fresque historique et culturelle de l'habitat, l'auteure démontre, à l'aide d'exemples d'ur-

banisation, de quelle manière la séparation progressive entre habitat et lieu de travail a forgé un univers domestique qui a assigné la femme à un rôle de "ménagère".

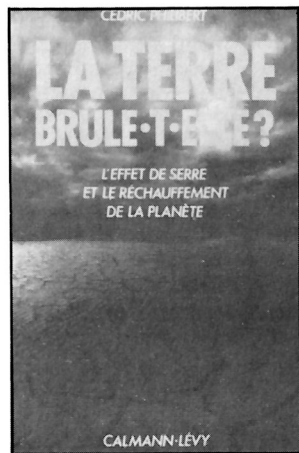
Actuellement, le changement de mode de vie imposé par l'entrée massive des femmes dans le monde du travail, la diminution du nombre d'enfants dans les sociétés occidentales, sont autant de tendances qui posent question quant à la manière d'envisager l'architecture de l'habitat. Très beau livre avec de superbes illustrations, dessins, reproductions, photographies. M.D.

de essai de montrer à quoi est liée la notion d'énergie dans la tête de nos penseurs et comment ils voient l'avenir : abondance ou rareté des ressources, crise écologique, nécessité d'une éthique, rôle du politique, etc... Chaque liaison mise en évidence est ensuite analysée par groupes de personnes : sciences sociales, économistes, sciences exactes et selon le niveau de développement du pays. Au-delà d'une réflexion très intéressante, cette analyse montre combien il y a de distances entre les discours officiels et les réserves exprimées par la plupart, combien le nucléaire est vécu avec méfiance dans les pays du nord, combien la déforestation inquiète dans les pays du Sud... Une approche de l'énergie très originale qui permet de mieux appréhender les difficultés des transferts de technologies. M.B.

LA TERRE BRULE-T-ELLE ?
L'effet de serre et le réchauffement du climat

de Cédric Philibert
Ed. Calmann-Lévy
1990 - 239 p - 98 F

Cédric Philibert est journaliste scientifique, spécialiste des questions d'énergies et d'environnement. Consultant de la fondation "Energie pour le monde", il a été conseiller au cabinet de Brice Lalonde de mai 88 à janvier 90. L'auteur lance un message concernant l'effet de serre provoqué par l'activité humaine. Les différentes causes sont mises à plat avec leurs conséquences. Celles-ci ne sont pas irréversibles si tout le monde s'y met : CFC, déforestation, émissions industrielles, chauffage et circulation automobile doivent trouver des solutions parfois radicales. Peut-on accepter "l'absurdité : le 25 juin 1989, sur l'autoroute de Normandie, dans la direction de Paris, deux cent kilomètres de bouchon. A minuit !" alors que "une ligne RER peut transporter autant de monde que quatre autoroutes à six voies". Cédric Philibert tient compte des différents modes de vie, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest : notre mode de société est-il un exemple pour l'humanité ? Si la dérive de l'effet de serre



n'est pas encore totalement fondée, Cédric Philibert reprend la citation du sociologue anglais Ravetz parlant de la couche d'ozone : "prendre des décisions dures sur la base de connaissances molles" nous évitera peut-être 300 millions de réfugiés de l'environnement. L'auteur présente les énergies renouvelables en soulignant que le nucléaire ne peut être qu'une solution transitoire. Il se prononce pour l'arrêt des filières RBMK et surgénératrice, gouffres économiques. Il répond ainsi à Tazieff (cf Silence 129) lui demandant de manière très acide ce qui l'autorise à contredire des spécialistes. Il répond aussi à ceux qui pensent que l'effet de serre peut avoir des conséquences favorables : le changement est trop rapide pour permettre une adaptation des écosystèmes. Un livre complet qui donne envie de continuer à agir pour retrouver l'équilibre. C.G.

LE TEMPS DE LA DIFFERENCE

de Luce Irigaray
Ed. Livre de Poche - Biblio-Essais - 1989 - 122 p - 26 F

Ce livre est la retranscription de quatre conférences de Luce Irigaray. Pour réaliser une véritable politique de la différence sexuelle, il est indispensable de repenser les



codes existants qui régissent la vie des hommes et des femmes. Dans nos sociétés, l'homme est considéré comme le seul véritable citoyen tandis que la femme n'est encore trop souvent qu'un simple objet sexuel à la disposition du mâle. C'est aux femmes de faire émerger et vivre les multiples valeurs dont elles sont porteuses. Ces valeurs profondément liées aux rythmes de la vie sont susceptibles d'apporter une véritable révolution dans l'histoire de l'humanité. Le style de Luce Irigaray est dense, parfois aride mais la réflexion proposée est suffisamment riche pour se lancer dans sa lecture. M.D.

LES HUILES ESSENTIELLES POUR VOTRE SANTE

de Guy Roulier
Ed Dangles
1990 - 340 p - 92 F

Les huiles essentielles sont les "odeurs" des plantes aromatiques, des mélanges complexes de molécules bien connues pour leurs propriétés médicales depuis l'antiquité. L'auteur, Guy Roulier,



président d'une association écologique pour la santé, explique dans un style extrêmement accessible comment on peut entretenir sa santé grâce aux plantes sous différentes formes et le rôle particulier que jouent les huiles essentielles. Les huiles essentielles sont présentes à des doses infimes dans les plantes et leur extraction donne un produit extrêmement concentré dont quelques gouttes suffisent pour les traitements. Après une partie historique et biologique, le livre nous présente les plantes les plus utilisées et également les soins les plus

pratiqués. Avec ce livre, vous saurez tout pour rester en bonne santé grâce à l'aromathérapie. Convainquant. M.B.

HISTOIRE SECRETE DE SOS RACISME

de Serge Malik
Ed. Albin Malik
1990 - 190 p - 75 F

SOS Racisme, c'est Harlem Désir, croyez-vous ? Tout faux. SOS racisme, c'est la machine de guerre de Julien Dray, un ancien gauchiste



arriviste qui a su utiliser le mouvement beur pour se faire une place dans le sein mitterrandien. Et tous les moyens sont bons : vente des petites mains grâce à la pub des vedettes pour récupérer le beur et l'argent du beur, mise en place d'éléments sionistes à la tête du mouvement pour écarter les vrais représentants de la base souvent pro-palestiniens, pas de vote secret, pas d'élection des responsables mais des nominations, un coup de main des socialistes, un comédien (Harlem Désir) et la machine de guerre est en place pour parler et récupérer une jeunesse qui bouge et qui fait cruellement défaut à la gauche molle d'aujourd'hui. L'auteur permanent du mouvement a claqué la porte dégouté par les magouilles quotidiennes. Aujourd'hui, SOS Racisme fait du pied au Verts : prise de distance avec les fondateurs ou nouvelle embrouille en perspective ? Dans une interview, l'auteur rappelle qu'en fait de brouille, Harlem Désir s'est rendu au cimetière de Carpentras dans l'hélicoptère personnel de Jack Lang. A lire pour se faire une idée. Sans concession. M.B.

MARJOLAINE

UN SALON POUR VOTRE SANTÉ
ET CELLE DE LA TERRE SOUS L'ÉGIDE DE NATURE ET PROGRÈS

3 au 11 Novembre

*Le plus grand
rendez-vous écologique
européen*



TAPEZ
36.15
MARJOLAINE

400 exposants, 11 000 m² de marché biologique,
d'agriculture, hygiène et santé, jardinage, artisanat, stages,
associations, conférences, débats, ateliers, éditions...

PARC FLORAL DE PARIS BOIS DE VINCENNES

Tous les jours 11 h 00 - 19 h 30 - Nocturnes 6 et 9 nov. 11 h 00 - 22 h 30
W.E. 10 h 00 - 19 h 30

ORGANISATION SADEMA : 25, QUAI DE LA GARE - 75013 PARIS - TÉL. : 45 85 01 85

RER : VINCENNES - M° CHATEAU DE VINCENNES - BUS 112 - NAVETTES GRATUITES